



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO Bulletin Officiel

n°12
2024

Bulletin officiel n° 12 du 21 mars 2024

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2024/Hebdo12>

Sommaire

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression « street »
[sport]

→ [Recommandation](#) – JO du 23-2-2024 – NOR : CTNR2405043X

Enseignements secondaire et supérieur

Parcoursup

Application du V de l'article L. 612-3 du Code de l'éducation – Bassins de
recrutement de référence des formations

→ [Arrêté du 22-2-2024](#) – JO du 1-3-2024 – NOR : ESRS2403378A

Parcoursup

Calendrier 2024 de la procédure nationale de préinscription pour l'accès dans les
formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur

→ [Arrêté du 22-2-2024](#) – JO du 2-3-2024 – NOR : ESRS2402461A

Personnels

Orientations stratégiques ministérielles

Politique de prévention des risques professionnels dans les établissements
d'enseignement supérieur et de recherche – Année 2024

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'Institut national universitaire Jean-François-Champollion à Albi (groupe III)

→ [Arrêté du 28-2-2024](#) – NOR : ESRD2406428A

Nomination

Administratrice provisoire de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Créteil au sein de l'université de Créteil

→ [Arrêté du 13-3-2024](#) – NOR : ESRS2405846A

Informations générales

Jury de diplôme

Nomination de membres de jury national du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

→ [Arrêté du 22-2-2024](#) – NOR : ESRS2405910A

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées (Grenoble INP-Ensimag)

→ [Avis](#) – NOR : ESRS2405746V

Conseils, comités, commissions

Remplacement de membres élus de sections et de commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique

→ [Avis](#) – NOR : ESRR2406955V

Commission d'enrichissement de la langue française

Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression « street » [sport]

NOR : CTNR2405043X

→ Recommandation - JO du 23-2-2024

Ministère de la Culture

Si les activités sportives se sont généralement pratiquées, à l'origine, dans des lieux divers, non spécifiques, celles qui nécessitent un espace circonscrit ont rapidement exigé la création d'infrastructures spécialement conçues pour leur exercice (stades, piscines, terrains de sport, gymnases, etc.).

À l'inverse, aujourd'hui, de nouveaux sports se pratiquent volontairement sur la voie publique, parfois au cœur des agglomérations urbaines ou rurales et à la vue des passants.

Ces pratiques variées relèvent, pour la plupart, des sports de glisse, des jeux de balle ou de ballon, ou sont dérivées de la gymnastique. Certaines sont directement inspirées de sports institutionnels.

En anglais, la dénomination de plusieurs de ces disciplines débute par le mot *street* : *street basketball*, *street hockey*, *street golf*, *street football*, etc. La voie publique et le mobilier urbain étant les éléments communs à ces sports, l'expression « **de rue** » et l'adjectif « **urbain, -e** » paraissent les mieux adaptés en français pour les qualifier. On parlera ainsi de **basket de rue**, de **hockey de rue**, de **golf de rue**, de **football de rue**, etc. De la même manière, le pratiquant sera nommé **basketteur de rue**, **hockeyeur de rue**, **golfeur de rue**, **footballeur de rue**, etc. Dans le cas des sports de glisse, on utilisera l'adjectif « **urbain, -e** » et on parlera de **sports de glisse urbaine**, ou, plus simplement, de **glisse urbaine**. Plus généralement, on parlera de **sports urbains** ou de **sports de rue**.

La Commission d'enrichissement de la langue française recommande donc d'ajouter les mentions « **de rue** » ou « **urbain, -e** » aux noms des sports concernés, en fonction du type de pratique ou du contexte.

Attention : Cette publication annule et remplace celle de la recommandation sur l'équivalent français à donner à l'expression *street* [sport] au Journal officiel du 7 avril 2013.

Parcoursup

Application du V de l'article L. 612-3 du Code de l'éducation – Bassins de recrutement de référence des formations

NOR : ESRS2403378A

→ Arrêté du 22-2-2024 - JO du 1-3-2024

MESR - Dgesip A-Moss

Vu Code de l'éducation, notamment article L. 612-3 ; avis du Cneser en date du 13-2-2024

Article 1 – Pour l'application des deuxième et septième alinéas du V de l'article L. 612-3 du Code de l'éducation, la zone géographique de résidence des candidats prise en compte pour les formations de licence présentes sur la plateforme Parcoursup, dont le bassin de recrutement diffère du périmètre de l'académie, est établie selon les règles figurant en annexe au présent arrêté.

Article 2 – L'arrêté du 21 mars 2023 pris pour l'application du V de l'article L. 612-3 du Code de l'éducation est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 22 février 2024,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
La cheffe du service de la stratégie des formations et de la vie étudiante, adjointe à la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Laure Vagner-Shaw

Annexe(s)

📄 [Annexe — Zone géographique de résidence des candidats \(Code de l'éducation, article L. 612-3, V\)](#)

Annexe — Zone géographique de résidence des candidats (Code de l'éducation, article L. 612-3, V)

Académies de Paris, Créteil et Versailles

La zone géographique de résidence des candidats prise en compte pour toutes les formations de licence dispensées dans les académies de Paris, Créteil et Versailles couvre toutes les communes de la région académique Île-de-France.

Académies de Guadeloupe et de Martinique

La zone géographique de résidence des candidats prise en compte pour toutes les formations de licence dispensées dans les académies de Guadeloupe et de Martinique couvre toutes les communes des académies de la Guadeloupe et de la Martinique, à l'exception des deux formations suivantes, pour lesquelles la zone géographique de résidence des candidats prise en compte couvre toutes les communes du territoire de l'académie dans laquelle est dispensée la formation :

- Université des Antilles - Pôle Martinique / lycée de Bellevue Fort-de-France : licence sciences, technologies, santé / mathématiques - parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) ;
- Université des Antilles - Pôle Guadeloupe / lycée Baimbridge Les Abymes : licence sciences, technologies, santé / mathématiques - parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE).

Académie de Toulouse

La zone géographique de résidence des candidats prise en compte pour toutes les formations de licence dispensées dans l'académie de Toulouse couvre toutes les communes de l'académie de Toulouse et celles du département de l'Aude.

Académie de Grenoble

Sous réserve des dispositions particulières aux formations de licence listées dans les tableaux numérotés I et II de la présente annexe, la zone géographique de résidence des candidats prise en compte pour toutes les formations de licence mentionnées ci-dessous dispensées par l'université de Grenoble-Alpes couvre toutes les communes du territoire national :

- Université Grenoble Alpes : licence arts, lettres, langues / lettres - parcours lettres classiques ;
- Université Grenoble Alpes : licence arts, lettres, langues / double licence lettres-histoire de l'art et archéologie / double licence lettres classiques-histoire de l'art et archéologie ;
- Université Grenoble Alpes : licence arts, lettres, langues / double licence lettres-histoire de l'art et archéologie / double licence lettres modernes-histoire de l'art et archéologie.

Académie de Lyon

1. Formations de licence dispensées par l'université Jean-Monnet (campus de Saint-Étienne)

Sous réserve des dispositions particulières aux formations de licence listées dans les tableaux numérotés I et II de la présente annexe, la zone géographique de résidence des candidats prise en compte pour les formations de licence dispensées par l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne couvre toutes les communes de l'académie de Lyon, celles des départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire ainsi que les communes suivantes du département de l'Isère :

Assieu (38150), Agnin (38150), Anjou (38150), Bougé-Chambalud (38150), Chanas (38150), La Chapelle-de-Surieu (38150), Chuzelles (38200), Jardin (38200), Luzinay (38200), Roussillon (38150), Saint-Romain-de-Surieu (38150), Saint-Sorlin-de-Vienne (38200), Salaise-sur-Sanne (38150), Serpaize (38200), Seyssuel (38200), Sonnay (38150), Vernioz (18150), Vienne (38200), Ville-sous-Anjou (38150), Villette-de-Vienne (38200).

2. Formations de licences dispensées par les universités Claude-Bernard Lyon 1, Lumière Lyon 2 et Jean-Moulin Lyon 3

2.1. Sous réserve des dispositions particulières aux formations de licence listées dans les tableaux numérotés I et II de la présente annexe, la zone géographique de résidence des candidats prise en compte pour toutes les formations de licence dispensées par les universités Claude-Bernard Lyon 1, Lumière Lyon 2 et Jean-Moulin Lyon 3 couvre toutes les communes de l'académie de Lyon ainsi que les communes suivantes du département de l'Isère :

Annoisin-Chatelans (38460), Anthon (38280), Bonnefamille (38090), Bourgoin-Jallieu (38300), Chamagnieu (38460), Charvieu-Chavagneux (38230), Chasse-sur-Rhône (38670), Chavanoz (38230), Chèzeneuve (38300), Chonas-l'Amballan (38121), Choezeau (38460), Chuzelles (38200), Crémieu (38460), Diémoz (38790), Domarin (38300), Four (38080), Frontonas (38290), Grenay (38540), Heyrieux (38540), Hières-sur-Amby (38118), Janneyrias (38280), La Verpillière (38290), Les Côtes-d'Arey (38138), Les Roches-de-Condrieu (38370), L'Isle-d'Abeau (38080), La Balme-les-Grottes (38390), Leyrieu (38460), Luzinay (38200), Moras (38460), Nivolas-Vermelle (38300), Oytier-Saint-Oblas (38780), Panossas (38460), Pont-de-Chéruy (38230), Reventin-Vaugris (38121), Roche (38090), Ruy-Montceau (38300), Saint-Alban-de-Roche (38080), Saint-Just-Chaleyssin (38540), Saint-Marcel-Bel-Accueil (38080), Saint-Quentin-Fallavier (38070), Saint-Romain-de-Jalionas (38460), Satolas-et-Bonce (38290), Serpaize (38200), Seyssuel (38200), Tignieu-Jameyzieu (38230), Valencin (38540), Vaulx-Milieu (38090), Vernas (38460), Vertrieu (38390), Veyssillieu (38460), Vienne (38200), Villefontaine (38090), Villemoirieu (38460), Villette-d'Anthon (38280), Villette-de-Vienne (38200).

2.2. Par exception au 2.1 ci-dessus, la zone géographique de résidence des candidats prise en compte pour les formations de licence mentionnées ci-dessous couvre toutes les communes de l'académie de Lyon :

- Université Claude-Bernard Lyon 1 : licence sciences, technologies, santé / portail sciences pour la santé ;
- Université Jean-Moulin Lyon 3 – Campus de Bourg-en-Bresse : licence sciences humaines et sociales / histoire
- Université Jean-Moulin Lyon 3 – Campus de Bourg-en-Bresse : licence droit-économie-gestion / portail droit
- Université Jean-Moulin Lyon 3 – Campus de Bourg-en-Bresse : licence droit-économie-gestion / gestion parcours gestion et management.

Dispositions particulières à certaines académies de métropole (tableau I)

La zone géographique de résidence des candidats prise en compte pour les formations figurant dans le tableau I ci-dessous couvre :

- Toutes les communes de l'académie identifiée en colonne (1) à laquelle chacune d'entre elles est rattachée,
- Ainsi que, le cas échéant, les communes de départements situés dans d'autres académies, identifiés pour chacun d'entre eux dans la colonne (2)
- Et, le cas échéant, les communes d'autres départements, identifiées dans la colonne (3) :

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10444	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10444	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10444	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10446	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10446	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10446	Langues, littératures et civilisations étrangères et		26	Drôme		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
				régionales – parcours espagnol					
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10447	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10447	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10447	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10448	Lettres	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10448	Lettres		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10448	Lettres		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10450	Portail droit	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10450	Portail droit		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10450	Portail droit		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10451	Administration économique et sociale – parcours données et sociétés	Aix-Marseille				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10451	Administration économique et sociale – parcours données et sociétés		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10451	Administration économique et sociale – parcours données et sociétés		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10453	Géographie et aménagement	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10453	Géographie et aménagement		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10453	Géographie et aménagement		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10455	Histoire	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10455	Histoire		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10455	Histoire		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10458	Mathématiques – parcours mathématiques et interactions	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10458	Mathématiques – parcours mathématiques et interactions		30	Gard		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10458	Mathématiques – parcours mathématiques et interactions		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10459	Physique	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10459	Physique		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	10459	Physique		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	17985	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	17985	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	17985	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	20394	Chimie	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	20394	Chimie		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	20394	Chimie		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	30836	Portail informatique	Aix-Marseille				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	30836	Portail informatique		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	30836	Portail informatique		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	31748	Portail sciences de la vie et de la Terre	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	31748	Portail sciences de la vie et de la Terre		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	31748	Portail sciences de la vie et de la Terre		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	31752	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	31752	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives		30	Gard		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université	31752	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives		26	Drôme		
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université / Lycée Théodore-Aubanel à Avignon	35827	Lettres – parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)	Aix-Marseille				
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université / Lycée Théodore-Aubanel à Avignon	35827	Lettres – parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)		26	Drôme		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Aix-Marseille	Avignon Université	Avignon Université / Lycée Théodore-Aubanel à Avignon	35827	Lettres – parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)		30	Gard		
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	Amiens				
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Waziers	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Aubin	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Merckeghem	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lallaing	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Leffrinckoucke	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Looberghe	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Flers-en-Escrebieux	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Crochte	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Auby	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bambecque	59

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Calonne-sur-la-Lys	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Amettes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Widehem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wissant	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Vieille-Chapelle	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wambercourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Souchez	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Tortefontaine	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Martin-d'Hardinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Rémy-au-Bois	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Setques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Loison-sous-Lens	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hulluch	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Labroye	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Gouy-Saint-André	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Haillicourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Gauchin-Légal	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Éperlecques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Estrée-Cauchy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Festubert	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Clerques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Cambrin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Boiry-Becquerelle	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Boulogne-sur-Mer	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bruay-la-Buissière	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Beaumetz-lès-Loges	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ambricourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Alquines	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Royon	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Sailly-Labourse	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Laurent-Blangy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Racquingham	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Richebourg	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rodelinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Pihen-lès-Guînes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Nielles-lès-Ardres	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Nort-Leulinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Merck-Saint-Liévin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lugy	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Maisnil-lès-Ruitz	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Maresville	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Mencas	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ledinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Locon	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Loos-en-Gohelle	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Houchin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Labeuvrière	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Héninel	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hesdigneul-lès-Boulogne	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hames-Bougres	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Fruges	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Estrée	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Fampoux	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Chériennes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Conchil-le-Temple	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Coulogne	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				La Couture	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Campagne-lès-Guînes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bouquehault	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Crépy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Nouvelle-Église	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Sainte-Austreberthe	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Westrehem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wittes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Vermelles	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Violaines	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Torcy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Tricat	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Sains-lès-Fressin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Léonard	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Raye-sur-Authie	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ouve-Wirquin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bouin-Plumoisson	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Quesques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Neufchâtel-Hardelot	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Marœuil	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Leulinghen-Bernes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Sainte-Catherine	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Pont-à-Vendin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Holque	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Gœulzin	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Brunémont	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Zegerscappel	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Boyelles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Belle-et-Houllefort	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Avion	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bailleul-Sir-Berthoult	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bayenghem-lès-Éperlecques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Beaumetz-lès-Aire	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Les Attaques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Audincthun	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Acquin-Westbécourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Aix-en-Issart	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Elnes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Embry	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Enquin-lez-Guinegatte	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Caumont	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Cavron-Saint-Martin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Chocques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Clairmarais	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Clenleu	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Cléty	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Colembert	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Colline-Beaumont	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				La Comté	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Condette	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Contes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Conteville-lès-Boulogne	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Coquelles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Cormont	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Étaples	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Farbus	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Fauquembergues	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Febvin-Palfart	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ferfay	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ferques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Feuchy	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ficheux	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Fiennes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Créquy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Cucq	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Cuinchy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Dainville	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Dannes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Delettes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Dennebrœucq	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Desvres	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Diéval	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Divion	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Dohem	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Doudeauville	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Douriez	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Douvrin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Drouvin-le-Marais	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Frencq	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Fresnicourt-le-Dolmen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Fressin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Fréthun	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Gavrelle	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Givenchy-en-Gohelle	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Enquin-sur-Baillons	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Équihen-Plage	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ergny	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Erny-Saint-Julien	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Escalles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Escoëuilles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Esquerdes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Essars	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Buire-le-Sec	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bully-les-Mines	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Burbure	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Busnes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Caffiers	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Calais	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Calonne-Ricouart	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				La Calotterie	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Camblain-Châtelain	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Camiers	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Campagne-lès-Boulonnais	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Campagne-lès-Wardrecques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Campigneulles-les-Grandes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Campigneulles-les-Petites	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Echinghen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ecquedecques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ecques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Écuire	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Écurie	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Éleu-dit-Leauwette	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Billy-Berclau	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Billy-Montigny	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bimont	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Canlers	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Capelle-lès-Hesdin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Carency	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Carly	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Cauchy-à-la-Tour	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Caucourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Boiry-Saint-Martin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Boiry-Sainte-Rictrude	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Boisdinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Boisjean	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Boisieux-au-Mont	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Boisieux-Saint-Marc	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bomy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bonningues-lès-Ardres	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bonningues-lès-Calais	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Boubers-lès-Hesmond	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bourecq	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bournonville	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Boursin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bourthes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bouvelinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bouvigny-Boyeffles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Coulomby	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Coupelle-Neuve	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Coupelle-Vieille	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Courset	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Coyecques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Crémarest	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Avesnes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ablain-Saint-Nazaire	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Vieille-Église	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Vieil-Moutier	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Villers-au-Bois	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Vimy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Vincly	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Waben	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wacquinghen	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wailly	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wardrecques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Le Wast	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wavrans-sur-l'Aa	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wicquinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wierre-au-Bois	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wierre-Effroy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Willerval	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wimereux	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wimille	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wingles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wirwignes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wismes	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Witternesse	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wizernes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Zoteux	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Zouafques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Zudausques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Zutkerque	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Martin-Choquel	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Martin-sur-Cojeul	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Michel-sous-Bois	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Nicolas	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Omer	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Omer-Capelle	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Venant	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Sallaumines	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Salperwick	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Samer	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Sangatte	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Sanghen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saulchoy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Selles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Sempy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Seninghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Senlecques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Senlis	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Serques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Servins	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wailly-Beaucamp	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wancourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Sorris	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Surques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Tardinghen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Thélus	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Thérouanne	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Thiembronne	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Tigny-Noyelle	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Tilloy-lès-Mofflaines	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Tilques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Tingry	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Le Touquet-Paris-Plage	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Tournehem-sur-la-Hem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				La Capelle-lès-Boulogne	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Vaudricourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Vaudringhem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Vendin-lès-Béthune	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Vendin-le-Vieil	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Verchin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Verchocq	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Verlincthun	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Verquin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Verton	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Acheville	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Achicourt	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Acq	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Agny	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Aire-sur-la-Lys	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Airon-Notre-Dame	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Airon-Saint-Vaast	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Aix-en-Ergny	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Aix-Noulette	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Alembon	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Alette	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Alincthun	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Allouagne	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Beaurains	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Beaurainville	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ambleteuse	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ames	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Andres	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Angres	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Annay	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Annequin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Annezin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Anzin-Saint-Aubin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ardres	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Arques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Arras	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Athies	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Attin	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Aubin-Saint-Vaast	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Auchy-au-Bois	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Auchy-les-Mines	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Audembert	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Audinghen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Audrehem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Audresselles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Audruicq	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Autingues	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Blendecques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bléquin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Blessy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Avondance	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Avroult	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Baincthun	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bainghen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bajus	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Balinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Barlin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Basseux	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bayenghem-lès-Seninghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bazinghen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Beaumerie-Saint-Martin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Brêmes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Brévillers	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bréxent-Énocq	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Brimeux	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Brunembert	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bécourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bellebrune	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bénifontaine	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Berck	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bernieulles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Béthune	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Beugin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Beussent	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Beutin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bezinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Beuvry	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Verquigneul	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rexpoëde	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Roost-Warendin	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Téteghem-Coudekerque-Village	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Georges-sur-l'Aa	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Momelin	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Pierre-Brouck	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Volckerinckhove	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Sin-le-Noble	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Socx	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Spycker	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Steene	59

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Râches	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Raimbeaucourt	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Quaëdypre	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Nieurlet	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Roucourt	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Oost-Cappel	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Pitgam	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hoymille	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Millam	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lambres-lez-Douai	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lauwin-Planque	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lécluse	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lederzeele	59

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ledringhem	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Loon-Plage	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Marcq-en-Ostrevent	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Herly	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Guînes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Étrun	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Campagne-lès-Hesdin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Beuvrequen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Auchel	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Affringues	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Herzeele	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hondschoote	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Esquelbecq	59

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Esquerchin	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Estrées	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Faumont	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Féchain	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Férin	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Flines-lez-Raches	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Killem	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Fressain	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ghyvelde	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Grande-Synthe	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Gravelines	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Guesnain	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hamel	59

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Brouckerque	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Broxeele	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bugnicourt	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Cantin	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Cappelle-Brouck	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Cappelle-la-Grande	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Martin-Boulogne	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Quiestède	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Tubersent	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Le Portel	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Preures	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Quelmes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Quercamps	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Quernes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Questrecques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Neuve-Chapelle	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Neuille-Saint-Vaast	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Quilen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Radinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rang-du-Fliers	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ransart	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Augustin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rebergues	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rebreuve-Ranchicourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Reclinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Recques-sur-Course	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Recques-sur-Hem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Regnaville	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rely	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Remilly-Wirquin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Renty	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rimboval	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Coudekerque-Branche	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Craywick	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Cuincy	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Dechy	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bourbourg	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Douai	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Drincham	59

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Dunkerque	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Erchin	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Eringhem	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bergues	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bierne	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bissezeele	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bollezeele	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Arleux	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Armbouts-Cappel	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bray-Dunes	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rinxent	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rivière	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Robecq	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Roclincourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rœux	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rombly	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Outreau	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Oye-Plage	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Roquetoire	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Roussent	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ruisseauville	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ruitz	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rumilly	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ruminghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Sains-en-Gohelle	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Aubin	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Denœux	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Étienne-au-Mont	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Floris	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Folquin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Hilaire-Cottes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Inglevert	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Josse	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Sainte-Marie-Kerque	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Saint-Martin-lez-Tatinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Villers-au-Tertre	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Warhem	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Watten	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				West-Cappel	59

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Aubigny-au-Bac	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Anhiers	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lespinoy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Monchy-le-Preux	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Mont-Bernanchon	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Montcavrel	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Montreuil-sur-Mer	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Mont-Saint-Éloi	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Moringhem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Moulle	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Mouriez	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Muncq-Nieurlet	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Nabringhen	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Nempont-Saint-Firmin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Nesles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lorgies	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lottinghen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Louches	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lozinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lumbres	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				La Madelaine-sous-Montreuil	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Neuville-sous-Montreuil	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Neuville-Vitasse	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Nielles-lès-Bléquin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Nielles-lès-Calais	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Nœux-les-Mines	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Nordausques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Norrent-Fontes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Nortkerque	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Noyelles-lès-Vermelles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Oblinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Offekerque	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Offin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Offrethun	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ourton	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Mentque-Nortbécourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Mercatel	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Méricourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Merlimont	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Meurchin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Parenty	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Pernes-lès-Boulogne	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Peuplingues	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Pihem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Pittefaux	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Planques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Polincove	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Leulinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Licques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lières	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Liettres	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Liévin	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ligny-lès-Aire	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lillers	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Linghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				La Loge	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Loison-sur-Créquoise	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Longfossé	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Longuenesse	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Longueville	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Longvilliers	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Heuringhem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hézecques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hinges	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hocquinghen	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Houdain	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Houille	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hubersent	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Huby-Saint-Leu	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hucqueliers	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Maintenay	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Mametz	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Maninghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Maninghen-Henne	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Marant	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Marck	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Marconne	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Marconnelle	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Marenla	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Marles-les-Mines	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Marles-sur-Canche	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Marquise	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Matringhem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Mazingarbe	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Mazinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Menneville	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lebiez	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lefaux	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lens	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lépine	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lespesses	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wormhout	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wylder	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Zuydcoote	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Uxem	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lacres	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Laires	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lambres	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Landrethun-le-Nord	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Landrethun-lès-Ardres	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Lapugnoy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hardinghen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Harnes	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Haut-Loquin	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Helfaut	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hénin-sur-Cojeul	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Leubringhen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Estevelles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Estrée-Blanche	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Estréelles	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Groffliers	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Guarbecque	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Guémappe	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Guemps	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Guigny	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Guisy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Haisnes	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Halinghen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hallines	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Ham-en-Artois	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Fléchin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Fouquereuil	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Fouquières-lès-Béthune	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Fouquières-lès-Lens	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Henneveux	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Herbinghen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hermelinghen	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hermin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hersin-Coupigny	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hervelinghen	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hesdigneul-lès-Béthune	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hesdin	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hesdin-l'Abbé	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Hesmond	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Givenchy-lès-la-Bassée	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Gonnehem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Gosnay	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Gouy-Servins	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Grenay	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Humbert	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Bellinghem	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Inxent	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Isbergues	62

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Isques	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Journy	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Labourse	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wulverdinghe	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Grand-Fort-Philippe	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Courchelettes	59
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Rety	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Noyelles-sous-Lens	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Maresquel-Ecquemicourt	62
Amiens	Université d'Amiens	Université d'Amiens	28229	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)				Wisques	62
Bordeaux	Université de Bordeaux - Bordeaux Métropole	Université de Bordeaux - Bordeaux Métropole	35210	Portail psychologie / anthropologie / sciences de l'éducation	Bordeaux				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Bordeaux	Université de Bordeaux - Bordeaux Métropole	Université de Bordeaux - Bordeaux Métropole	35210	Portail psychologie / anthropologie / Sciences de l'éducation	Limoges				
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7740	Histoire	Bordeaux				
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7740	Histoire		32	Gers		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7740	Histoire		65	Hautes-Pyrénées		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7745	Informatique	Bordeaux				
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7745	Informatique		32	Gers		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7745	Informatique		65	Hautes-Pyrénées		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7748	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais	Bordeaux				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7748	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		65	Hautes-Pyrénées		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7748	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		32	Gers		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7752	Administration économique et sociale	Bordeaux				
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7752	Administration économique et sociale		65	Hautes-Pyrénées		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7752	Administration économique et sociale		32	Gers		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7753	Droit	Bordeaux				
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7753	Droit		65	Hautes-Pyrénées		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7753	Droit		32	Gers		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7754	Économie et gestion	Bordeaux				
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7754	Économie et gestion		65	Hautes-Pyrénées		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	7754	Économie et gestion		32	Gers		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	12141	Sociologie	Bordeaux				
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	12141	Sociologie		65	Hautes-Pyrénées		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	12141	Sociologie		32	Gers		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	15189	Langues étrangères appliquées – parcours anglais, espagnol-écogestion	Bordeaux				
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	15189	Langues étrangères appliquées – parcours anglais, espagnol-écogestion		32	Gers		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	15189	Langues étrangères appliquées – parcours anglais, espagnol-écogestion		65	Hautes-Pyrénées		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	18027	Langues étrangères appliquées – parcours anglais, espagnol-langues de spécialité	Bordeaux				
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	18027	Langues étrangères appliquées - parcours anglais, espagnol-langues de spécialité		32	Gers		
Bordeaux	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université de Pau et des Pays de l'Adour	18027	Langues étrangères appliquées – parcours anglais, espagnol-langues de spécialité		65	Hautes-Pyrénées		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3666	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3666	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes -	3666	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		84	Vaucluse		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
		Antenne de Valence							
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3667	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3667	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3667	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		84	Vaucluse		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3668	Lettres – parcours lettres modernes	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3668	Lettres – parcours lettres modernes		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3668	Lettres – parcours lettres modernes		84	Vaucluse		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3669	Arts du spectacle – parcours arts du spectacle-lettres modernes	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3669	Arts du spectacle – parcours arts du spectacle-lettres modernes		5	Hauts-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3669	Arts du spectacle – parcours arts du spectacle-lettres modernes		84	Vaucluse		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3670	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3670	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand		5	Hauts-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	3670	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand		84	Vaucluse		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5012	Géographie et aménagement	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5012	Géographie et aménagement		1	Ain		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5012	Géographie et aménagement		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5048	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours allemand	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5048	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours allemand		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5052	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-arabe	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5052	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-arabe		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5053	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-chinois	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5053	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-chinois		5	Hautes-Alpes		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5054	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5054	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5055	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-japonais	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5055	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-japonais		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5058	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-russe	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5058	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-russe		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5061	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5061	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		5	Hautes-Alpes		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5063	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours italien	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5063	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours italien		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5066	Arts du spectacle	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5066	Arts du spectacle		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5067	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours russe	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5067	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours russe		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5068	Sciences du langage	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5068	Sciences du langage		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5069	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5069	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand		5	Hautes-Alpes		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5070	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5070	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5071	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5071	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5072	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours allemand débutant	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5072	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours allemand débutant		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5073	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours russe débutant	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5073	Langues, littératures et civilisations étrangères et		5	Hautes-Alpes		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
				régionales – parcours russe débutant					
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5081	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-arabe débutant	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5081	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-arabe débutant		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5082	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-japonais débutant	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5082	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-japonais débutant		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5083	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-russe débutant	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	5083	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-russe débutant		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	12310	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand débutant	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	12310	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand débutant		5	Hautes-Alpes		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	16097	Sciences de l'éducation et de la formation	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	16097	Sciences de l'éducation et de la formation		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	17485	Double licence philosophie-lettres / double licence philosophie-lettres modernes	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	17485	Double licence philosophie-lettres / double licence philosophie-lettres modernes		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	17890	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-chinois débutant	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	17890	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-chinois débutant		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	23720	Double licence philosophie-lettres / double licence philosophie-lettres classiques	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	23720	Double licence philosophie-lettres / double licence philosophie-lettres classiques		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	30761	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	30761	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	30911	Sciences pour la santé / biotechnologies pour la santé / accès santé	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	30911	Sciences pour la santé / biotechnologies pour la santé / accès santé		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	30913	Lettres – parcours lettres modernes	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	30913	Lettres – parcours lettres modernes		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	31041	Portail droit / Droit	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	31041	Portail droit / Droit		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	31041	Portail droit / Droit		84	Vaucluse		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	31050	Portail économie et gestion / économie et gestion	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	31050	Portail économie et gestion / économie et gestion		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	31050	Portail économie et gestion / économie et gestion		84	Vaucluse		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31062	Portail histoire / histoire	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31062	Portail histoire / histoire		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31065	Portail histoire de l'art et archéologie / histoire de l'art et archéologie	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31065	Portail histoire de l'art et archéologie / histoire de l'art et archéologie		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31068	Portail musicologie / musicologie	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31068	Portail musicologie / musicologie		5	Hautes-Alpes		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31718	Psychologie – parcours psychologie	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31718	Psychologie – parcours psychologie		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31721	Sociologie – parcours sociologie	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31721	Sociologie – parcours sociologie		1	Ain		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31721	Sociologie – parcours sociologie		42	Loire		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31721	Sociologie – parcours sociologie		69	Rhône		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31721	Sociologie – parcours sociologie		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31724	Portail sciences de la vie / sciences du vivant	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31724	Portail sciences de la vie / sciences du vivant		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31731	Sciences de la Terre – parcours sciences de la Terre et de l'environnement	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31731	Sciences de la Terre – parcours sciences de la Terre et de l'environnement		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31922	Portail chimie / chimie et Bbiochimie	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31922	Portail chimie / chimie et biochimie		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31929	Portail physique, chimie, mécanique, mathématiques (PCMM)	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31929	Portail physique, chimie, mécanique, mathématiques (PCMM)		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31940	Portail informatique, mathématiques et application (IMA)	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31940	Portail informatique, mathématiques et application (IMA)		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31944	Portail sciences pour l'ingénieur	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31944	Portail sciences pour l'ingénieur		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	32006	Portail mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales / mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	32006	Portail mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales / mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	35496	Portail philosophie / philosophie	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	35496	Portail philosophie / philosophie		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	35759	Portail chimie / portail chimie-biologie	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	35759	Portail chimie / portail chimie-biologie		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	35759	Portail chimie / portail chimie-biologie		84	Vaucluse		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes -	35778	Portail informatique / informatique,	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
		Antenne de Valence		mathématiques et applications (IMA)					
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	35778	Portail informatique / informatique, mathématiques et applications (IMA)		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	35778	Portail informatique / informatique, mathématiques et applications (IMA)		84	Vaucluse		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	35787	Portail physique / physique, chimie, mécanique, mathématiques (PCMM)	Grenoble				
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	35787	Portail physique / physique, chimie, mécanique, mathématiques (PCMM)		5	Hautes-Alpes		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	35787	Portail physique / physique, chimie, mécanique, mathématiques (PCMM)		84	Vaucluse		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8803	Lettres	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8803	Lettres		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8804	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8804	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8805	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours italien	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8805	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours italien		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8806	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8806	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8807	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8807	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8808	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8808	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8809	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8809	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8810	Administration économique et sociale – parcours AES	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8810	Administration économique et sociale – parcours AES		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8811	Droit	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8811	Droit		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8813	Sociologie	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8813	Sociologie		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8814	Histoire – parcours sciences po / droit	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8814	Histoire – parcours sciences po / droit		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8919	Économie et gestion	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	8919	Économie et gestion		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	14300	Information et communication	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	14300	Information et communication		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	20412	Histoire – parcours histoire et civilisations	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	20412	Histoire – parcours histoire et civilisations		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	22073	Économie et gestion – parcours science politique et relations internationales	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	22073	Économie et gestion – parcours science politique et relations internationales		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	23367	Histoire – parcours archéologie, histoire de l'art, patrimoine	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	23367	Histoire – parcours archéologie, histoire de l'art, patrimoine		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	27760	Portail psychologie	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	27760	Portail Psychologie		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	28716	Portail Physique, chimie - Parcours Chimie (tronc commun MPC: Mathématiques Physique Chimie)	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	28716	Portail Physique, chimie - Parcours Chimie (tronc commun MPC: Mathématiques Physique Chimie)		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	28720	Portail Sciences de la vie	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	28720	Portail Sciences de la vie		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université-Savoie Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29645	Portail physique, chimie – parcours physique (tronc commun MPC : mathématiques, physique et chimie)	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29645	Portail physique-chimie – parcours physique (tronc commun MPC : mathématiques, physique et chimie)		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29647	Portail physique-chimie – parcours physique-chimie (tronc commun MPC : mathématiques, physique et chimie)	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29647	Portail physique-chimie – parcours physique-chimie (tronc commun MPC : mathématiques, physique et chimie)		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29649	Portail géographie et aménagement	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29649	Portail géographie et aménagement		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29652	Portail mathématiques (tronc commun MPC : mathématiques, physique et chimie)	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29652	Portail mathématiques - (tronc commun MPC : mathématiques, physique et chimie)		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29654	Portail sciences de la Terre	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29654	Portail sciences de la Terre		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29658	Portail mathématiques (tronc commun MISPI : mathématiques, informatique, sciences pour l'ingénieur)	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29658	Portail mathématiques (tronc commun MISPI : mathématiques, informatique, sciences pour l'ingénieur)		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29662	Portail sciences pour l'ingénieur / électronique, télécommunications et réseaux (tronc commun MISPI : mathématiques,	Grenoble				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
				informatique, sciences pour l'ingénieur)					
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29662	Portail sciences pour l'ingénieur / électronique, télécommunications et réseaux (tronc commun MISPI : mathématiques, informatique, sciences pour l'ingénieur)		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29664	Portail informatique (tronc commun MISPI : mathématiques, informatique, sciences pour l'ingénieur)	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	29664	Portail informatique (tronc commun MISPI : mathématiques, informatique, sciences pour l'ingénieur)		1	Ain		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Annecy-le-Vieux	32066	Économie et gestion – parcours informatique, numérique et gestion industrielle	Grenoble				
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Annecy-le-Vieux	32066	Économie et gestion – parcours informatique,		1	Ain		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
				numérique et gestion industrielle					
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10700	Géographie et aménagement	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10700	Géographie et aménagement		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10700	Géographie et aménagement		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10700	Géographie et aménagement		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10700	Géographie et aménagement		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10700	Géographie et aménagement		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10700	Géographie et aménagement		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10702	Histoire	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10702	Histoire		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10702	Histoire		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10702	Histoire		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10702	Histoire		24	Dordogne		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10702	Histoire		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10702	Histoire		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10708	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10708	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10708	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10708	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10708	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10708	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10708	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		46	Lot		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10710	Sciences du langage	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10710	Sciences du langage		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10710	Sciences du langage		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10710	Sciences du langage		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10710	Sciences du langage		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10710	Sciences du langage		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10710	Sciences du langage		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10713	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10713	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10713	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		16	Charente		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10713	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10713	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10713	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10713	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10714	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10714	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10714	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand		16	Charente		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10714	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10714	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10714	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10714	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10715	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10715	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10715	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10715	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		15	Cantal		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10715	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10715	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10715	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10716	Économie et gestion – parcours classique	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10716	Économie et gestion – parcours classique		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10716	Économie et gestion – parcours classique		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10716	Économie et gestion – parcours classique		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10716	Économie et gestion – parcours classique		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10716	Économie et gestion – parcours classique		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10716	Économie et gestion – parcours classique		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10717	Administration économique et sociale – parcours classique	Limoges				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10717	Administration économique et sociale – parcours classique		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10717	Administration économique et sociale – parcours classique		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10717	Administration économique et sociale – parcours classique		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10717	Administration économique et sociale – parcours classique		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10717	Administration économique et sociale – parcours classique		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10717	Administration économique et sociale – parcours classique		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	12421	Lettres	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	12421	Lettres		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	12421	Lettres		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	12421	Lettres		3	Allier		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	12421	Lettres		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	12421	Lettres		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	12421	Lettres		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20737	Économie et gestion – parcours international	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20737	Économie et gestion – parcours international		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20737	Économie et gestion – parcours international		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20737	Économie et gestion – parcours international		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20737	Économie et gestion – parcours international		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20737	Économie et gestion – parcours international		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20737	Économie et gestion – parcours international		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20740	Informatique – parcours sciences exactes et appliquées	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20740	Informatique – parcours sciences exactes et appliquées		3	Allier		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20740	Informatique – parcours sciences exactes et appliquées		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20740	Informatique – parcours sciences exactes et appliquées		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20740	Informatique – parcours sciences exactes et appliquées		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20740	Informatique – parcours sciences exactes et appliquées		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20740	Informatique – parcours sciences exactes et appliquées		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20743	Physique-chimie – parcours sciences exactes et appliquées	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20743	Physique-chimie – parcours sciences exactes et appliquées		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20743	Physique-chimie – parcours sciences exactes et appliquées		16	Charente		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20743	Physique-chimie – parcours sciences exactes et appliquées		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20743	Physique-chimie – parcours sciences exactes et appliquées		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20743	Physique-chimie – parcours sciences exactes et appliquées		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20743	Physique-chimie – parcours sciences exactes et appliquées		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20744	Génie civil – parcours sciences exactes et appliquées	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20744	Génie civil – parcours sciences exactes et appliquées		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20744	Génie civil – parcours sciences exactes et appliquées		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20744	Génie civil – parcours sciences exactes et appliquées		3	Allier		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20744	Génie civil – parcours sciences exactes et appliquées		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20744	Génie civil – parcours sciences exactes et appliquées		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	20744	Génie civil – parcours sciences exactes et appliquées		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27208	Portail chimie – parcours sciences exactes et appliquées	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27208	Portail chimie – parcours sciences exactes et appliquées		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27208	Portail chimie – parcours sciences exactes et appliquées		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27208	Portail chimie – parcours sciences exactes et appliquées		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27208	Portail chimie – parcours sciences exactes et appliquées		24	Dordogne		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27208	Portail chimie – parcours sciences exactes et appliquées		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27208	Portail chimie – parcours sciences exactes et appliquées		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges - Antenne de Brive	27740	Portail Droit / Droit	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges - Antenne de Brive	27740	Portail Droit / Droit		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges - Antenne de Brive	27740	Portail Droit / Droit		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges - Antenne de Brive	27740	Portail Droit / Droit		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges - Antenne de Brive	27740	Portail Droit / Droit		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges - Antenne de Brive	27740	Portail Droit / Droit		15	Cantal		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges - Antenne de Brive	27740	Portail Droit / Droit		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27742	Portail Droit / Droit	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27742	Portail Droit / Droit		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27742	Portail Droit / Droit		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27742	Portail Droit / Droit		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27742	Portail Droit / Droit		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27742	Portail Droit / Droit		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	27742	Portail Droit / Droit		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31102	Portail mathématiques – parcours sciences exactes et appliquées	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31102	Portail mathématiques – parcours sciences exactes et appliquées		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31102	Portail mathématiques – parcours sciences exactes et appliquées		15	Cantal		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31102	Portail mathématiques – parcours sciences exactes et appliquées		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31102	Portail mathématiques – parcours sciences exactes et appliquées		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31102	Portail mathématiques – parcours sciences exactes et appliquées		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31102	Portail mathématiques – parcours sciences exactes et appliquées		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31104	Portail physique – parcours sciences exactes et appliquées	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31104	Portail physique – parcours sciences exactes et appliquées		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31104	Portail physique – parcours sciences exactes et appliquées		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31104	Portail physique – parcours sciences exactes et appliquées		16	Charente		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31104	Portail physique – parcours sciences exactes et appliquées		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31104	Portail physique – parcours sciences exactes et appliquées		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	31104	Portail physique – parcours sciences exactes et appliquées		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	32137	Portail sociologie	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	32137	Portail sociologie		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	32137	Portail sociologie		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	32137	Portail sociologie		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	32137	Portail sociologie		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	32137	Portail sociologie		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	32137	Portail sociologie		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges / lycée Turgot à Limoges	32725	Sciences et technologies – parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)	Limoges				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges / lycée Turgot à Limoges	32725	Sciences et technologies – parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges / lycée Turgot à Limoges	32725	Sciences et technologies – parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges / lycée Turgot à Limoges	32725	Sciences et technologies – parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges / lycée Turgot à Limoges	32725	Sciences et technologies – parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges / lycée Turgot à Limoges	32725	Sciences et technologies – parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges / lycée Turgot à Limoges	32725	Sciences et technologies – parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35385	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35385	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien		3	Allier		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35385	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35385	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35385	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien		24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35385	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35385	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien		46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35824	Portail sciences de la vie et de la Terre	Limoges				
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35824	Portail sciences de la vie et de la Terre		3	Allier		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35824	Portail sciences de la vie et de la Terre		15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35824	Portail sciences de la vie et de la Terre		16	Charente		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35824	Portail sciences de la vie et de la Terre		24	Dordogne		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35824	Portail sciences de la vie et de la Terre		36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	35824	Portail sciences de la vie et de la Terre		46	Lot		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5333	Arts plastiques	Besançon				
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5333	Arts plastiques	Grenoble				
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5333	Arts plastiques	Dijon				
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5333	Arts plastiques	Clermont-Ferrand				
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5333	Arts plastiques	Lyon				
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur	Lyon				
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Montceaux-l'Étoile	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Châtenay	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Les Guerreaux	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Chambilly	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Anzy-le-Duc	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Laurent-en-Brionnais	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				La Motte-Saint-Jean	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Ligny-en-Brionnais	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Gilly-sur-Loire	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Bois-Sainte-Marie	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Julien-de-Civry	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Christophe-en-Brionnais	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Artaix	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Vitry-en-Charollais	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Mailly	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Marcigny	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Melay	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Hautefond	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Nochize	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Oyé	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Paray-le-Monial	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Change	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Curbigny	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Digoin	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Dyo	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Fleury-la-Montagne	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Gibles	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				L'Hôpital-le-Mercier	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Iguerande	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Chenay-le-Châtel	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				La Clayette	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Colombier-en-Brionnais	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Céron	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Amanzé	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				La Chapelle-sous-Dun	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Châteauneuf	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Baugy	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Bourg-le-Comte	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Briant	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Vareilles	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Varenne-l'Arconce	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Varenne-Saint-Germain	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Vareannes-sous-Dun	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Vauban	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Volesvres	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Versaugues	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Vindecy	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Semur-en-Brionnais	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Yan	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Martin-de-Lixy	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Baudemont	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Léger-lès-Paray	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Martin-du-Lac	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Tancon	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Racho	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Symphorien-des-Bois	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Perrigny-sur-Loire	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Poisson	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Prizy	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Rigny-sur-Arroux	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Agnan	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Maurice-lès-Châteauneuf	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Bonnet-de-Cray	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Didier-en-Brionnais	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Edmond	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Sainte-Foy	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Germain-en-Brionnais	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Sarry	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur				Saint-Julien-de-Jonzy	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur		43	Haute-Loire		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	5358	Sciences pour l'ingénieur		7	Ardèche		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet / lycée Fauriel à Saint-Étienne	32739	Mathématiques – parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)	Clermont-Ferrand				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet / lycée Fauriel à Saint-Étienne	32739	Mathématiques – parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)	Lyon				
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale	Lyon				
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Montceaux-l'Étoile	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Châtenay	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Les Guerreux	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Chambilly	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Anzy-le-Duc	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Laurent-en-Brionnais	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				La Motte-Saint-Jean	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Ligny-en-Brionnais	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Gilly-sur-Loire	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Bois-Sainte-Marie	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Julien-de-Civry	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Christophe-en-Brionnais	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Artaix	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Vitry-en-Charollais	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Mailly	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Marcigny	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Melay	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Hautefond	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Nochize	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Oyé	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Paray-le-Monial	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Change	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Curbigny	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Digoin	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Dyo	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Fleury-la-Montagne	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Gibles	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				L'Hôpital-le-Mercier	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Iguerande	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Chenay-le-Châtel	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				La Clayette	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Colombier-en-Brionnais	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Céron	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Amanzé	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				La Chapelle-sous-Dun	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Châteauneuf	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Baugy	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Bourg-le-Comte	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Briant	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Vareilles	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Varenne-l'Arconce	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Varenne-Saint-Germain	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Varenes-sous-Dun	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Vauban	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Volesvres	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Versaugues	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Vindecy	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Semur-en-Brionnais	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Yan	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Martin-de-Lixy	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Baudemont	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Léger-lès-Paray	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Martin-du-Lac	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Tancon	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Racho	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Symphorien-des-Bois	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Perrigny-sur-Loire	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Poisson	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Prizy	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Rigny-sur-Arroux	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Agnan	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Maurice-lès-Châteauneuf	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Bonnet-de-Cray	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Didier-en-Brionnais	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Edmond	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Sainte-Foy	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Germain-en-Brionnais	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Sarry	71
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale				Saint-Julien-de-Jonzy	71

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale		7	Ardèche		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	35613	Portail administration économique et sociale		43	Haute-Loire		
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle	Lyon				
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Villefontaine	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Saint-Romain-de-Jalionas	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				L'Isle-d'Abeau	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Chuzelles	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Four	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Frontonas	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Nivolas-Vermelle	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Oytier-Saint-Oblas	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Luzinay	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Pont-de-Chéruy	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Bonnefamille	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Bourgoin-Jallieu	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Crémieu	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Domarin	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Chasse-sur-Rhône	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Chavanoz	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Grenay	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Heyrieux	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Hières-sur-Amby	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Janneyrias	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Leyrieu	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				La Balme-les-Grottes	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Chamagnieu	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Charvieu-Chavagneux	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Annoisin-Chatelans	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Anthon	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Chonas-l'Amballan	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Chozeau	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Valencin	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Vaulx-Milieu	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				La Verpillière	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Veyssillieu	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Vienne	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Villemoirieu	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Villette-d'Anthon	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Villette-de-Vienne	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Satolas-et-Bonce	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Serpaize	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Seyssuel	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Tignieu-Jameyzieu	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Saint-Marcel-Bel-Accueil	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Vernas	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Roche	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Les Roches-de-Condrieu	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Ruy-Montceau	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Saint-Alban-de-Roche	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Panossas	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Saint-Just-Chaleyssin	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Moras	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Saint-Quentin-Fallavier	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Reventin-Vaugris	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Les Côtes-d'Arey	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Diémoz	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Chèzeneuve	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle				Vertrieu	38
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle		43	Haute-Loire		
Lyon	Université Lumière Lyon 2	Université Lumière Lyon 2	35430	Arts du spectacle		7	Ardèche		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4013	Lettres – parcours lettres modernes appliquées	Montpellier				
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4013	Lettres – parcours lettres modernes appliquées		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4013	Lettres – parcours lettres modernes appliquées		84	Vaucluse		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4014	Arts – parcours design	Montpellier				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4014	Arts – parcours design		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4014	Arts – parcours design		84	Vaucluse		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4015	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol	Montpellier				
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4015	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		84	Vaucluse		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4015	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4016	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais	Montpellier				
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4016	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4016	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		84	Vaucluse		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4018	Administration économique et sociale	Montpellier				
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4018	Administration économique et sociale		84	Vaucluse		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4018	Administration économique et sociale		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4020	Histoire – parcours histoire et patrimoine	Montpellier				
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4020	Histoire – parcours histoire et patrimoine		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	4020	Histoire – parcours histoire et patrimoine		84	Vaucluse		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	20422	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours sciences et techniques des activités physiques et sportives	Montpellier				
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	20422	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours sciences et techniques des activités physiques et sportives		84	Vaucluse		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	20422	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours sciences		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
				et techniques des activités physiques et sportives					
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	23857	Mathématiques	Montpellier				
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	23857	Mathématiques		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	23857	Mathématiques		84	Vaucluse		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	28792	Portail psychologie	Montpellier				
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	28792	Portail psychologie		84	Vaucluse		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	28792	Portail psychologie		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	28868	Portail droit	Montpellier				
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	28868	Portail droit		84	Vaucluse		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	28868	Portail droit		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	28880	Portail sciences de la vie / biologie-environnement	Montpellier				
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	28880	Portail sciences de la vie / biologie-environnement		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Nîmes	Université de Nîmes	28880	Portail sciences de la vie / biologie-environnement		84	Vaucluse		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4555	Administration économique et sociale – parcours AES	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4555	Administration économique et sociale – parcours AES		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4556	Histoire	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4556	Histoire		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4557	Histoire de l'art et archéologie	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4557	Histoire de l'art et archéologie		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4558	Géographie et aménagement – parcours géographie-aménagement	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4558	Géographie et aménagement – parcours géographie-aménagement		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4559	Sociologie	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4559	Sociologie		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4561	Information et communication	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4561	Information et communication		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4563	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4563	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4564	Sciences du langage – parcours langage, média, communication	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4564	Sciences du langage – parcours langage, média, communication		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4565	Philosophie	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4565	Philosophie		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4566	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours allemand	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4566	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours allemand		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4567	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours chinois	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4567	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours chinois		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4568	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours grec moderne	Montpellier				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4568	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours grec moderne		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4569	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours italien	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4569	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours italien		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4570	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4570	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4571	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours portugais	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4571	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours portugais		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4572	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours occitan	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4572	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours occitan		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4573	Langues étrangères appliquées – parcours espagnol-arabe	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4573	Langues étrangères appliquées – parcours espagnol-arabe		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4574	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4574	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-allemand		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4575	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-arabe	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4575	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-arabe		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4576	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-chinois	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4576	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-chinois		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4577	Langues étrangères appliquées – parcours espagnol-portugais	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4577	Langues étrangères appliquées – parcours espagnol-portugais		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4578	Langues étrangères appliquées – parcours espagnol-italien	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4578	Langues étrangères appliquées – parcours espagnol-italien		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4579	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4579	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4580	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-grec moderne	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4580	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-grec moderne		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4581	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-portugais	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4581	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-portugais		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4582	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-russe	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4582	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-russe		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4583	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4583	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-italien		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4586	Lettres	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4586	Lettres		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4587	Musicologie – parcours musique et musicologie	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4587	Musicologie – parcours musique et musicologie		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4588	Arts plastiques	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4588	Arts plastiques		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4589	Sciences du langage – parcours langue, langage et société	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4589	Sciences du langage – parcours langue, langage et société		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4590	Langues étrangères appliquées – parcours espagnol-chinois	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	4590	Langues étrangères appliquées – parcours espagnol-chinois		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier - Site de Béziers	4612	Information et communication	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier - Site de Béziers	4612	Information et communication		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier - Site de Béziers	4613	Histoire	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier - Site de Béziers	4613	Histoire		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier - Site de Béziers	4614	Administration économique et sociale – parcours sciences de l'homme et de la société	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier - Site de Béziers	4614	Administration économique et sociale – parcours sciences de l'homme et de la société		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier - Site de Béziers	4615	Psychologie	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier - Site de Béziers	4615	Psychologie		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	15197	Sciences de l'éducation et de la formation	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	15197	Sciences de l'éducation et de la formation		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	15198	Sciences sanitaires et sociales	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	15198	Sciences sanitaires et sociales		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	15216	Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie – parcours ethnologie	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	15216	Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie – parcours ethnologie		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	16969	Sciences sociales	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	16969	Sciences sociales		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	28862	Portail psychologie	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	28862	Portail psychologie		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	28893	Portail mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	28893	Portail mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	28907	Humanités – parcours lettres classiques	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	28907	Humanités – parcours lettres classiques		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	28918	Humanités – parcours cultures des mondes antiques et médiévaux	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	28918	Humanités – parcours cultures des mondes antiques et médiévaux		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	28926	Humanités – parcours étude et pratique du français (préparation à l'entrée aux écoles d'orthophonie)	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	28926	Humanités – parcours étude et pratique du français (préparation à l'entrée aux écoles d'orthophonie)		12	Aveyron		
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	28937	Sciences du langage – parcours étude de la langue française (ELF)	Montpellier				
Montpellier	Université Paul-Valéry Montpellier 3	Université Paul-Valéry Montpellier 3	28937	Sciences du langage – parcours étude de la langue française (ELF)		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	4542	Administration économique et sociale – parcours administration économique et sociale (Institut Montpellier Management [MOMA])	Montpellier				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	4542	Administration économique et sociale – parcours administration économique et sociale (Institut Montpellier Management [MOMA])		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	4543	Gestion – parcours gestion (Institut Montpellier Management [MOMA])	Montpellier				
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	4543	Gestion – parcours gestion (Institut Montpellier Management [MOMA])		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	12448	Science politique – parcours science politique (faculté de droit et science politique)	Montpellier				
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	12448	Science politique – parcours science politique (faculté de droit et science politique)		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	20700	Sciences et technologies – parcours pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	Montpellier				
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	20700	Sciences et technologies – parcours pluridisciplinarité		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
				et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation					
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier - Antenne de Carcassonne	20853	Sciences et technologies – parcours pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	Montpellier				
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier - Antenne de Carcassonne	20853	Sciences et technologies – parcours pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier - Antenne de Nîmes	21156	Sciences et technologies – parcours pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	Montpellier				
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier - Antenne de Nîmes	21156	Sciences et technologies – parcours pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
				l'éducation et de la formation					
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier - Antenne de Mende	24267	Sciences et technologies – parcours pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	Montpellier				
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier - Antenne de Mende	24267	Sciences et technologies – parcours pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier - Antenne de Perpignan	24415	Sciences et technologies – parcours pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	Montpellier				
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier - Antenne de Perpignan	24415	Sciences et technologies – parcours pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	27370	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	Montpellier				
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	27370	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	28692	Portail droit / droit (faculté de droit et science politique)	Montpellier				
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	28692	Portail droit / droit (faculté de droit et science politique)		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	28723	Portail économie / économie (faculté d'économie)	Montpellier				
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	28723	Portail économie / économie (faculté d'économie)		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier - Antenne de Nîmes	28811	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	Montpellier				
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier - Antenne de Nîmes	28811	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	29053	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives [Staps]	Montpellier				
Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier	29053	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives [Staps]		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7865	Administration économique et sociale	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7865	Administration économique et sociale		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7867	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7867	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours anglais		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7868	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours catalan	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7868	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours catalan		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7869	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7869	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours espagnol		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7873	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7873	Langues étrangères appliquées – parcours anglais-espagnol		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7876	Lettres	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7876	Lettres		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7878	Géographie et aménagement	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7878	Géographie et aménagement		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7880	Histoire	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7880	Histoire		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7881	Sociologie	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7881	Sociologie		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7883	Informatique	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	7883	Informatique		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	15255	Histoire de l'art et archéologie	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	15255	Histoire de l'art et archéologie		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan - Antenne de Narbonne	28124	Portail droit	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan - Antenne de Narbonne	28124	Portail droit		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	28127	Portail droit	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	28127	Portail droit		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	28129	Portail mathématiques	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	28129	Portail mathématiques		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	31756	Portail Darwin	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	31756	Portail Darwin		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	31760	Portail économie et gestion	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	31760	Portail économie et gestion		12	Aveyron		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	39112	Chimie	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	39112	Chimie		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	39138	Sciences pour l'ingénieur	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	39138	Sciences pour l'ingénieur		12	Aveyron		
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	39139	Portail physique-chimie	Montpellier				
Montpellier	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	39139	Portail physique-chimie		12	Aveyron		
Nantes	Université d'Angers	Université d'Angers - Campus de Cholet	27735	Portail histoire	Nantes				
Nantes	Université d'Angers	Université d'Angers - Campus de Cholet	27735	Portail histoire		79	Deux-Sèvres		
Poitiers	Université de Poitiers	Université de Poitiers	20616	Psychologie	Poitiers				

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Poitiers	Université de Poitiers	Université de Poitiers	20616	Psychologie	Limoges				
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	32170	Sciences pour la santé / sciences et techniques des activités physiques et sportives / accès santé	Reims				
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	32170	Sciences pour la santé / sciences et techniques des activités physiques et sportives / accès santé		2	Aisne		
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	32171	Sciences pour la santé / sciences sanitaires et sociales / accès santé	Reims				
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	32171	Sciences pour la santé / sciences sanitaires et sociales / accès santé		2	Aisne		
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	32172	Sciences pour la santé / psychologie / accès santé	Reims				
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	32172	Sciences pour la santé / psychologie / accès santé		2	Aisne		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	32180	Sciences pour la santé / économie et gestion / accès santé	Reims				
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	32180	Sciences pour la santé / économie et gestion / accès santé		2	Aisne		
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	43440	Sciences pour la santé / physique / chimie / accès santé	Reims				
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	43440	Sciences pour la santé / physique / chimie / accès santé		2	Aisne		
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	43443	Sciences pour la santé / sciences appliquées à la santé / accès santé	Reims				
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	43443	Sciences pour la santé / sciences appliquées à la santé / accès santé		2	Aisne		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code de la formation	Mention	Académies dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (1)	Départements dont TOUTES les communes de résidence sont incluses dans le bassin de recrutement de la formation (2)		Autres communes de résidence incluses dans le bassin de recrutement de la formation (3)	
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	43446	Sciences pour la santé / sciences de la vie / accès santé	Reims				
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	43446	Sciences pour la santé / sciences de la vie / accès santé		2	Aisne		
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	43448	Sciences pour la santé / sciences de la vie et de la Terre / accès santé	Reims				
Reims	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université de Reims Champagne-Ardenne	43448	Sciences pour la santé / sciences de la vie et de la Terre / accès santé		2	Aisne		
Strasbourg	Université de Mulhouse	Université de Mulhouse	14511	Sciences de l'éducation et de la formation	Strasbourg				
Strasbourg	Université de Mulhouse	Université de Mulhouse	14511	Sciences de l'éducation et de la formation		90	Territoire de Belfort		

Dispositions particulières à certaines académies de métropole (tableau II)

La zone géographique de résidence des candidats prise en compte pour les formations figurant dans le tableau II ci-dessous est limitée aux départements et/ou communes des départements identifiés pour chacune d'entre elles :

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Bordeaux	Université de Pau et des pays de l'Adour	Université de Pau et des pays de l'Adour	7741	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours campus de Tarbes	32	Gers		
Bordeaux	Université de Pau et des pays de l'Adour	Université de Pau et des pays de l'Adour	7741	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours campus de Tarbes	40	Landes		
Bordeaux	Université de Pau et des pays de l'Adour	Université de Pau et des pays de l'Adour	7741	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours campus de Tarbes	64	Pyrénées-Atlantiques		
Bordeaux	Université de Pau et des pays de l'Adour	Université de Pau et des pays de l'Adour	7741	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours campus de Tarbes	65	Hautes-Pyrénées		
Bordeaux	Université de Pau et des pays de l'Adour	Antenne du collège STEE de l'université de Pau (Anglet)	22068	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	64	Pyrénées-Atlantiques		
Bordeaux	Université de Pau et des pays de l'Adour	Antenne du collège STEE de l'université de Pau (Anglet)	22068	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	40	Landes		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	3276	Administration économique et sociale	89	Yonne		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	3276	Administration économique et sociale	21	Côte-d'Or		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site de Nevers	6698	Droit	58	Nièvre		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site Le Creusot	8679	Administration économique et sociale	71	Saône-et-Loire		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site Le Creusot	8679	Administration économique et sociale	58	Nièvre		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	17345	Sciences de l'éducation et de la formation – parcours éducation, formation, enseignement, culture (Efec)	71	Saône-et-Loire		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	17345	Sciences de l'éducation et de la formation – parcours éducation, formation, enseignement, culture (Efec)	21	Côte-d'Or		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site de Nevers	18641	Sciences de l'éducation et de la formation – parcours éducation, formation, enseignement, culture (Efec)	89	Yonne		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site de Nevers	18641	Sciences de l'éducation et de la formation – parcours éducation, formation, enseignement, culture (Efec)	58	Nièvre		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	27635	Portail droit	89	Yonne		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	27635	Portail droit	21	Côte-d'Or		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	27635	Portail droit	71	Saône-et-Loire		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	27643	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	89	Yonne		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	27643	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	21	Côte-d'Or		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site Le Creusot	27645	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	71	Saône-et-Loire		
Dijon	Université de Bourgogne - site de Dijon	Université de Bourgogne - site Le Creusot	27645	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	58	Nièvre		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31003	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)	38	Isère		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31003	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)	73	Savoie		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes	31003	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)	74	Haute-Savoie		
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	31006	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)	26	Drôme		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	31006	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)	7	Ardèche		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Pressins	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Geoire-en-Valdaine	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Prémillieu	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Bolozon	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Nantua	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Lhuis	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Flaxieu	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Collonges	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Champfromier	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Andert-et-Condou	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Billiat	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Colomieu	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Montanges	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Oyeu	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Villages du Lac de Paladru	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Longechenal	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Lumbin	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			La Pierre	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Pontcharra	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Le Pont-de-Beauvoisin	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Chézery-Forens	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Condamine	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Confort	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Contrevoz	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Conzieu	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Corbonod	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Brégnier-Cordon	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Brens	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Brion	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			La Burbanche	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Ceignes	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Échallon	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Farges	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Charix	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Chazey-Bons	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Cheignieu-la-Balme	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Chevillard	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Colombe	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Eydoche	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Le Haut-Bréda	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			La Flachère	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Flachères	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Goncelin	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Le Grand-Lemps	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Hurtières	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Bellignat	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Belley	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Belleydoux	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Valromey-sur-Séran	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Béon	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Cerdon	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Ceyzérieu	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Challes-la-Montagne	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Champagne-en-Valromey	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Chanay	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Thoiry	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Barraux	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Belmont	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Biol	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Bizonnes	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			La Buisnière	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Burcin	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Châbons	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Chapareillan	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			La Chapelle-du-Bard	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Le Cheylas	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Le Touvet	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Velanne	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Voissant	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Tencin	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			La Terrasse	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Theys	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Torchefelon	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Samognat	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Sergy	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Seysssel	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Sonthonnax-la-Montagne	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Talissieu	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Vieu-d'Izenave	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Virieu-le-Grand	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Arvière-en-Valromey	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Virignin	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Vongnes	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Allevard	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Sainte-Marie-d'Alloix	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Sainte-Marie-du-Mont	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Maximin	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Crêts-en-Belledonne	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Vincent-de-Mercuze	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Romagnieu	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Albin-de-Vaulserre	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Bueil	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Didier-de-Bizonnes	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Peyrieu	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Leysard	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Lompnas	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Magnieu	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Port	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Pougny	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Prémeyzel	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Rossillon	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Ruffieu	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Alban	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Groslée-Saint-Benoit	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Montréal-la-Cluse	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Genis-Pouilly	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Germain-de-Joux	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Germain-les-Paroisses	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Jean-de-Gonville	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Martin-de-Bavel	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Martin-du-Frêne	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Plagne	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Poncin	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Giron	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Groissiat	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Plateau d'Hauteville	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Nurieux-Volognat	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Les Neyrolles	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Plateau-des-Petites-Roches	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Jean-d'Avelanne	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Oyonnax	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Parves et Nattages	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Péron	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Peyriat	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Montferrat	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Montrevel	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Massieu	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Merlas	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Injoux-Génissiat	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Innimond	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Izenave	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Izernore	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Izieu	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Le Poizat-Lalleyriat	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Lantenay	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Lavours	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Léaz	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Lélex	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Cressin-Rochefort	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Culoz-Béon	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Cuzieu	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Maillat	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Marchamp	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Martignat	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Matafelon-Granges	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Mérignat	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Géovreisset	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Ambléon	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Anglefort	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Apremont	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Aranc	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Arbent	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats		
					Département	Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)		Arbois-en-Bugey	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)		Armix	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)		Serrières-sur-Ain	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)		Outriaz	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)		Le Moutaret	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)		Bévenais	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)		Haut Valromey	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)		Labalme	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)		Béard-Géovreissiat	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Corlier	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Challex	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Artemare	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Valserhône	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Villes	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Polliou	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Murs-et-Gélignieux	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Ordonnaz	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Surjoux-Lhopital	1

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Marignieu	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Massignieu-de-Rives	1
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Sulpice-des-Rivoires	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)			Saint-Martin-de-Vaulserre	38
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)	74	Haute-Savoie		
Grenoble	Université Savoie-Mont-Blanc - Chambéry	Université Savoie-Mont-Blanc - Bourget-du-Lac	27085	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)	73	Savoie		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges - Antenne de Brive	3171	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	24	Dordogne		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges - Antenne de Brive	3171	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	15	Cantal		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges - Antenne de Brive	3171	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	46	Lot		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges - Antenne de Brive	3171	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	19	Corrèze		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10704	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	36	Indre		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10704	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	23	Creuse		
Limoges	Université de Limoges	Université de Limoges	10704	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	87	Haute-Vienne		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Chuzelles	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Luzinay	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Bougé-Chambalud	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Jardin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Chanas	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			La Chapelle-de-Surieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Anjou	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Assieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Vernioz	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Villette-de-Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Serpaize	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Seyssuel	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Sonnay	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Agnin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Saint-Romain-de-Surieu	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Saint-Sorlin-de-Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Salaise-sur-Sanne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Roussillon	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique			Ville-sous-Anjou	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique	7	Ardèche		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique	42	Loire		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	5345	Administration publique	43	Haute-Loire		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Chuzelles	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Luzinay	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Bougé-Chambalud	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Jardin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Chanas	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			La Chapelle-de-Surieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Anjou	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Assieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Vernioz	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Villette-de-Vienne	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Serpaize	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Seyssuel	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Sonnay	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Agnin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Saint-Romain-de-Surieü	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Saint-Sorlin-de-Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Salaise-sur-Sanne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Roussillon	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Ville-sous-Anjou	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	7	Ardèche		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	42	Loire		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	27845	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	43	Haute-Loire		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Chuzelles	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Luzinay	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Bougé-Chambalud	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Jardin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Chanas	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			La Chapelle-de-Surieu	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Anjou	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Assieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Vernioz	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Villette-de-Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Serpaize	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Seyssuel	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Sonnay	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Agnin	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Saint-Romain-de-Suriey	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Saint-Sorlin-de-Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Salaise-sur-Sanne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Roussillon	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives			Ville-sous-Anjou	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	7	Ardèche		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	42	Loire		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	28524	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	43	Haute-Loire		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Chuzelles	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Luzinay	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Bougé-Chambalud	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Jardin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Chanas	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			La Chapelle-de-Surieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Anjou	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Assieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Vernioz	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Vienne	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Villette-de-Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Serpaize	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Seyssuel	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Sonnay	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Agnin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Saint-Romain-de-Surieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Saint-Sorlin-de-Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Salaise-sur-Sanne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Roussillon	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion			Ville-sous-Anjou	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion	42	Loire		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion	43	Haute-Loire		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35608	Gestion	7	Ardèche		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Chuzelles	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Luzinay	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Bougé-Chambalud	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Jardin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Chanas	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			La Chapelle-de-Surieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Anjou	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Assieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Vernioz	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Villette-de-Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Serpaize	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Seyssuel	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Sonnay	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Agnin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Saint-Romain-de-Surieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Saint-Sorlin-de-Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Salaise-sur-Sanne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Roussillon	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie			Ville-sous-Anjou	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie	7	Ardèche		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie	42	Loire		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie	43	Haute-Loire		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35609	Économie	69	Rhône		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Chuzelles	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Luzinay	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Bougé-Chambalud	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Jardin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Chanas	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			La Chapelle-de-Surieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Anjou	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Assieu	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Vernioz	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Villette-de-Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Serpaize	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Seyssuel	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Sonnay	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Agnin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Saint-Romain-de-Surieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Saint-Sorlin-de-Vienne	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Salaise-sur-Sanne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Roussillon	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé			Ville-sous-Anjou	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé	42	Loire		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé	7	Ardèche		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	35637	Portail sciences pour la santé	43	Haute-Loire		
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Villefontaine	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Saint-Romain-de-Jalionas	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			L'Isle-d'Abeau	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Chuzelles	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Four	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Frontonas	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Nivolas-Vermelle	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Oytier-Saint-Oblas	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Luzinay	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Pont-de-Chéruy	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Bonnefamille	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Bourgoin-Jallieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Crémieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Domarin	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Chasse-sur-Rhône	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Chavanoz	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Grenay	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Heyrieux	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Hières-sur-Amby	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Janneyrias	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Leyrieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			La Balme-les-Grottes	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Chamagnieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Charvieu-Chavagneux	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Annoisin-Chatelans	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Anthon	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Chonas-l'Amballan	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Chozeau	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Valencin	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Vaulx-Milieu	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			La Verpillière	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Veysillieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Vienne	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Villemoirieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Villette-d'Anthon	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Villette-de-Vienne	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Satolas-et-Bonce	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Serpaize	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Seyssuel	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Tignieu-Jamezieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Saint-Marcel-Bel-Accueil	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Vernas	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Roche	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Les Roches-de-Condrieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Ruy-Montceau	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Saint-Alban-de-Roche	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Panossas	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Saint-Just-Chaleyssin	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Moras	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Saint-Quentin-Fallavier	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Reventin-Vaugris	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Les Côtes-d'Arey	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Diémoz	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Chèzeneuve	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)			Vertrieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	69	Rhône		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	28157	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	1	Ain		
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Villefontaine	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Saint-Romain-de-Jalionas	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			L'Isle-d'Abeau	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Chuzelles	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Four	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Frontonas	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Nivolas-Vermelle	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Oytier-Saint-Oblas	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Luzinay	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Pont-de-Chéruy	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Bonnefamille	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Bourgoin-Jallieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Crémieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Domarin	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Chasse-sur-Rhône	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Chavanoz	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Grenay	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Heyrieux	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Hières-sur-Amby	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Janneyrias	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Leyrieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			La Balme-les-Grottes	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Chamagnieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Charvieu-Chavagneux	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Annoisin-Chatelans	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Anthon	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Chonas-l'Amballan	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Chozeau	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Valencin	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Vaulx-Milieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			La Verpillière	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Veyssillieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Vienne	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Villemoirieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Villette-d'Anthon	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Villette-de-Vienne	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Satolas-et-Bonce	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Serpaize	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Seyssuel	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Tignieu-Jamezieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Saint-Marcel-Bel-Accueil	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Vernas	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Roche	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Les Roches-de-Condrieu	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Ruy-Montceau	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Saint-Alban-de-Roche	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Panossas	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Saint-Just-Chaleyssin	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Moras	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Saint-Quentin-Fallavier	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Reventin-Vaugris	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Les Côtes-d'Arey	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Diémoz	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Chèzeneuve	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique			Vertrieu	38
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique	1	Ain		
Lyon	Université Claude-Bernard Lyon 1	Université Claude-Bernard Lyon 1	35990	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives / licence Staps / portail unique	69	Rhône		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Chuzelles	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Luzinay	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Bougé-Chambalud	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Jardin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Chanas	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			La Chapelle-de-Surieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Anjou	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Assieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Vernioz	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Villette-de-Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Serpaize	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Seyssuel	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Sonnay	38

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Agnin	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Saint-Romain-de-Surieu	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Saint-Sorlin-de-Vienne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Salaise-sur-Sanne	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Roussillon	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation			Ville-sous-Anjou	38
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation	7	Ardèche		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation	42	Loire		
Lyon	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	Université Jean-Monnet, Saint-Étienne	43109	Portail sciences de l'éducation et de la formation	43	Haute-Loire		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Nantes	Nantes Université	Université de Nantes	5583	Droit	44	Loire-Atlantique		
Nantes	Nantes Université	Nantes Université (La Roche)	26998	Droit	44	Loire-Atlantique		
Nantes	Nantes Université	Nantes Université (La Roche)	26998	Droit	85	Vendée		
Nantes	Nantes Université	Nantes Université	27007	Portail psychologie	44	Loire-Atlantique		
Nantes	Nantes Université	Nantes Université	27007	Portail psychologie	85	Vendée		
Nantes	Nantes Université	Nantes Université	27010	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) (sports)	44	Loire-Atlantique		
Nantes	Nantes Université	Nantes Université	27010	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) (sports)	85	Vendée		
Nantes	Nantes Université	Nantes Université	27010	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) (sports)	49	Maine-et-Loire		
Nantes	Nantes Université	Nantes Université	27985	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	85	Vendée		
Nantes	Nantes Université	Nantes Université	27985	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	44	Loire-Atlantique		
Nantes	Université Angers	Université Angers	27330	Portail psychologie	49	Maine-et-Loire		
Nantes	Université Angers	Université Angers	27330	Portail psychologie	72	Sarthe		
Nantes	Université Angers	Université Angers	27330	Portail psychologie	53	Mayenne		
Nantes	Université Angers	Université Angers	27725	Portail droit	85	Vendée		
Nantes	Université Angers	Université Angers	27725	Portail droit	49	Maine-et-Loire		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Nantes	Université d'Angers	Université d'Angers - Campus de Cholet	27728	Portail droit	49	Maine-et-Loire		
Nantes	Université d'Angers	Université d'Angers - Campus de Cholet	27728	Portail droit	85	Vendée		
Nantes	Université d'Angers	Université d'Angers - Campus de Cholet	27728	Portail droit	79	Deux-Sèvres		
Nantes	Université d'Angers	Université d'Angers	28517	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	49	Maine-et-Loire		
Nantes	Université d'Angers	Université d'Angers	28517	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	72	Sarthe		
Nantes	Université d'Angers	Université d'Angers	28517	Parcours d'accès spécifique santé (Pass)	53	Mayenne		
Nantes	Le Mans Université	Le Mans Université	8747	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours hors parcours masso-kinésithérapie	49	Maine-et-Loire		
Nantes	Le Mans Université	Le Mans Université	8747	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours hors parcours masso-kinésithérapie	53	Mayenne		
Nantes	Le Mans Université	Le Mans Université	8747	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours hors parcours masso-kinésithérapie	72	Sarthe		
Poitiers	Université de Poitiers	Université de Poitiers - Site d'Angoulême	20503	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	17	Charente-Maritime		
Poitiers	Université de Poitiers	Université de Poitiers - Site d'Angoulême	20503	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	16	Charente		
Poitiers	Université de Poitiers	Université de Poitiers	20749	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	86	Vienne		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Poitiers	Université de Poitiers	Université de Poitiers	20749	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	79	Deux-Sèvres		
Rennes	Université de Brest	Université de Brest	28028	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	56	Morbihan		
Rennes	Université de Brest	Université de Brest	28028	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	29	Finistère		
Rennes	Université de Brest	Université de Brest	28028	Sciences et techniques des activités physiques et sportives – parcours Staps	22	Cotes-d'Armor		
Rennes	Université de Brest	Université de Brest	28366	Psychologie	29	Finistère		
Rennes	Université de Brest	Université de Brest	28366	Psychologie	22	Cotes-d'Armor		
Rennes	Université de Brest	Université de Brest	28366	Psychologie	56	Morbihan		
Rennes	Université de Rennes 2	UFR Staps - Université de Rennes 2 - Site de Saint-Brieuc	27604	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	22	Cotes-d'Armor		
Rennes	Université de Rennes 2	UFR Staps - Université de Rennes 2 - Site de Saint-Brieuc	27604	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	35	Ille-et-Vilaine		
Rennes	Université de Rennes 2	UFR Staps - Université de Rennes 2 - Site de Saint-Brieuc	27604	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	56	Morbihan		
Rennes	Université de Rennes 2	Université de Rennes 2	27610	Portail psychologie	22	Côtes-d'Armor		
Rennes	Université de Rennes 2	Université de Rennes 2	27610	Portail psychologie	56	Morbihan		

Académie de rattachement de la formation	Établissement d'enseignement supérieur de rattachement de la formation	Composante de l'établissement dans laquelle la formation est dispensée	Code formation	Mention	Zone géographique de résidence des candidats			
					Département		Commune	
Rennes	Université de Rennes 2	Université de Rennes 2	27610	Portail psychologie	35	Ille-et-Vilaine		
Rennes	Université de Rennes 2	Université de Rennes 2	29013	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	35	Ille-et-Vilaine		
Rennes	Université de Rennes 2	Université de Rennes 2	29013	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	56	Morbihan		
Rennes	Université de Rennes 2	Université de Rennes 2	29013	Portail sciences et techniques des activités physiques et sportives	22	Côtes-d'Armor		

Parcoursup

Calendrier 2024 de la procédure nationale de préinscription pour l'accès dans les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur

NOR : ESRS2402461A

→ Arrêté du 22-2-2024 - JO du 2-3-2024

MESR - Dgesip A-Moss

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 612-1-2 ; arrêté du 4-11-2019

Chapitre I – Dispositions relatives à la phase principale de la procédure nationale de préinscription

Article 1 – La phase principale de la procédure nationale de préinscription est ouverte sur la plateforme Parcoursup jusqu'au 12 juillet 2024 inclus. Elle comprend :

1° La phase de dépôt des vœux d'inscription, ouverte jusqu'au 14 mars 2024 à 23 h 59 (heure de Paris) ;

2° La phase de confirmation des vœux, ouverte jusqu'au 3 avril 2024 à 23 h 59 (heure de Paris) ;

3° La phase d'examen des vœux et de saisie des données d'appel par les établissements proposant des formations inscrites sur la plateforme, ouverte jusqu'au 21 mai 2024 inclus ;

4° La phase de vérification des classements et données d'appels, ouverte du 22 mai 2024 au 27 mai 2024, à 14 h 00 (heure de Paris) ;

5° La phase de réponse des établissements et de choix des candidats, ouverte du 30 mai 2024 au 11 juillet 2024 inclus.

Article 2 – Par dérogation au 1° de l'article 1, des vœux peuvent être formulés au-delà du 14 mars 2024 lorsqu'ils portent sur une formation dispensée par la voie de l'apprentissage. La date limite de dépôt des vœux est fixée par l'établissement qui dispense cette formation, dans la limite du 10 septembre 2024 à 23 h 59 (heure de Paris).

Article 3 – La date limite pour demander la prise en compte d'un changement de domicile mentionnée au sixième alinéa de l'article D. 612-1-8 du Code de l'éducation est le 15 mai 2024 inclus.

Article 4 – La date limite pour modifier le nombre de sous-vœux d'un vœu multiple à dossier unique mentionnée au dernier alinéa de l'article D. 612-1-11 du Code de l'éducation est le 3 avril 2024 à 23 h 59 (heure de Paris).

Article 5 – La date limite à laquelle les formations sélectives, qui organisent dans leur procédure de sélection des phases d'admissibilité, peuvent notifier aux candidats des décisions de non-admissibilité est fixée au 13 mai 2024.

Article 6 – Durant la phase définie au 5° de l'article 1, les propositions d'admission faites par les établissements sont portées à la connaissance des candidats sur la plateforme Parcoursup.

1° Les candidats indiquent s'ils acceptent ou refusent les propositions faites par les établissements au plus tard le 2 juin 2024 à 23 h 59 (heure de Paris), lorsque cette dernière est reçue entre le 30 mai 2024 et le 31 mai 2024.

2° Les candidats indiquent s'ils acceptent ou refusent les propositions faites par les établissements :

— le 3 juin 2024 à 23 h 59 (heure de Paris), pour une proposition reçue le 1er juin 2024 ;

— à la fin du premier jour qui suit celui au cours duquel une proposition leur est faite, lorsque cette dernière intervient entre le 2 juin 2024 et le 10 juillet 2024 inclus.

Par exception à l'alinéa précédent, les candidats lycéens préparant les épreuves de la session 2024 des baccalauréats général, technologique ou professionnel qui reçoivent une proposition d'admission entre le 16 juin 2024 et le 22 juin 2024 indiquent s'ils l'acceptent ou la refusent au plus tard le 23 juin 2024 à 23 h 59 (heure de Paris).

Article 7 – Le délai supplémentaire au terme duquel le candidat peut, en application de la deuxième phrase du deuxième alinéa du III de l'article D. 612-1-14 du Code de l'éducation, confirmer le maintien de ses vœux ou des placements sur liste d'attente dont il bénéficie est de trois jours.

Ce délai commence à courir le jour suivant l'expiration de l'un des délais mentionnés à l'article 6.

Article 8 – La période durant laquelle le candidat qui n'a pas renoncé à ses placements sur liste d'attente est tenu, en application du [IV de l'article D. 612-1-14 du Code de l'éducation](#), d'ordonner par ordre de priorité les placements sur liste d'attente qu'il souhaite conserver court à compter du 1er juillet 2024 jusqu'au 3 juillet 2024 inclus.

Article 9 – I.- La date jusqu'à laquelle les propositions d'admission formulées, au titre du VI de l'article D. 612-1-14 du Code de l'éducation, sont portées à la connaissance des candidats, dès que la plateforme Parcoursup est informée de l'absence

d'inscription, du désistement ou de la démission d'un candidat pour la formation correspondante, est le 2 septembre 2024. Conformément au VI de l'article D. 612-1-14 du Code de l'éducation, au-delà de cette date, les propositions d'admission éventuellement formulées via la plateforme Parcoursup le sont sur décision du chef d'établissement, sans préjudice des propositions formulées par le recteur de région académique dans le cadre de la procédure d'accompagnement prévue au VIII de l'article L. 612-3.

II.- Les candidats indiquent s'ils acceptent ou refusent les propositions faites conformément au VI de l'article D. 612-1-14 du Code de l'éducation :

- au plus tard à la fin du premier jour qui suit celui au cours duquel une proposition leur est faite, lorsque cette dernière intervient entre le 12 juillet 2024 et le 26 juillet 2024 inclus ;
- au plus tard le 21 août 2024 à 23 h 59 (heure de Paris), pour une proposition reçue entre le 27 juillet 2024 et le 20 août 2024 inclus ;
- au plus tard à la fin du premier jour qui suit celui au cours duquel une proposition leur est faite, lorsque cette dernière intervient entre le 21 août 2024 et le 23 août 2024 inclus ;
- au plus tard à la fin du jour (23 h 59, heure de Paris) au cours duquel une proposition leur est faite, lorsque cette dernière intervient entre le 24 août 2024 et le 12 septembre 2024 inclus.

III.- La possibilité, mentionnée au VI de l'article D. 612-1-14 du Code de l'éducation, pour le candidat de demander que toute proposition d'admission soit, selon l'ordre de priorité qu'il a défini, automatiquement acceptée, est ouverte pendant la période allant du 15 juillet 2024 au 20 août 2024 inclus.

Les délais mentionnés au II du présent article ne sont pas applicables pendant la période durant laquelle le candidat a fait le choix, prévu par le VI de l'article D. 612-1-14 du Code de l'éducation, d'accepter automatiquement les propositions d'admission qui lui sont faites en fonction de l'ordre qu'il a établi.

Chapitre II – Dispositions relatives à la phase complémentaire de la procédure nationale de préinscription

Article 10 – La phase complémentaire de la procédure nationale de préinscription est précédée d'une phase de paramétrage qui débute le 6 juin 2024.

La phase complémentaire de la procédure nationale de préinscription est ouverte sur la plateforme Parcoursup du 11 juin 2024 jusqu'au 12 septembre 2024 inclus. Elle comprend :

- 1° La phase de dépôt des vœux sur les places vacantes au sens de l'article D. 612-1-1 du Code de l'éducation, ouverte jusqu'au 10 septembre 2024 à 23 h 59 (heure de Paris) ;
- 2° La phase d'examen des vœux et de réponse par les établissements proposant des formations inscrites sur la plateforme, ouverte jusqu'au 11 septembre 2024 inclus ;
- 3° La phase d'envoi des propositions, ouverte jusqu'au 12 septembre 2024 inclus ;
- 4° La phase de choix des candidats, ouverte jusqu'au 12 septembre 2024 inclus.

Article 11 – Le délai maximum laissé aux établissements, en application de l'article D. 612-1-20 du Code de l'éducation, pour répondre à une candidature formulée en phase complémentaire expire :

- a) au plus tard à la fin du premier jour qui suit l'enregistrement du vœu, lorsque la formation ne relève pas du VI de l'article L. 612-3 du Code de l'éducation et que la réponse n'est pas subordonnée à l'acceptation par le candidat d'un dispositif d'accompagnement pédagogique ou d'un parcours de formation personnalisé, tel que mentionné à l'article D. 612-1-14 du Code de l'éducation ;
- b) à la fin du huitième jour qui suit l'enregistrement du vœu dans les autres cas. Toutefois, ce délai s'entend sous réserve de ne pas dépasser le 11 septembre 2024 à 23 h 59 (heure de Paris) afin de tenir compte de la date de fin de la phase complémentaire mentionnée à l'article 10.

Par exception à la première phrase du b) du présent article, le décompte du délai pour répondre à une candidature formulée en phase complémentaire est suspendu du 12 juillet 2024 au 23 août 2024 inclus.

Article 12 – I.- Durant la phase complémentaire, les propositions d'admission faites par les établissements sont portées à la connaissance des candidats sur la plateforme Parcoursup.

Les candidats indiquent s'ils acceptent ou refusent les propositions faites par les établissements au plus tard :

- à la fin du premier jour qui suit celui au cours duquel une proposition leur est faite, lorsque cette dernière intervient entre le 11 juin 2024 et le 23 août 2024 inclus ;
- à la fin du jour (23 h 59, heure de Paris) au cours duquel une proposition leur est faite, lorsque cette dernière intervient entre le 24 août 2024 et le 12 septembre 2024 inclus.

Par exception au troisième alinéa du présent I, les candidats lycéens préparant les épreuves de la session 2024 des baccalauréats général, technologique ou professionnel qui reçoivent une proposition d'admission entre le 16 juin 2024 et le 22 juin 2024 indiquent s'ils l'acceptent ou la refusent au plus tard le 23 juin 2024, à 23 h 59 (heure de Paris).

II.- Les délais mentionnés aux troisième et quatrième alinéas du I sont applicables au candidat auquel le recteur de région académique fait une proposition d'inscription sur le fondement du deuxième alinéa de l'article D. 612-1-24 du Code de l'éducation.

Article 13 – Le délai supplémentaire au terme duquel le candidat qui n'a pas répondu dans le délai imparti à une proposition d'admission qui lui a été faite au titre de la phase complémentaire doit, en application de la deuxième phrase du deuxième alinéa du III de l'article D. 612-1-14 du Code de l'éducation, confirmer le maintien de ses autres vœux ou des placements sur liste d'attente dont il bénéficie est de trois jours.

Ce délai commence à courir le jour suivant l'expiration de l'un des délais mentionnés au I de l'article 12.

Article 14 – La phase d'envoi des propositions et de choix des candidats est, lorsqu'elle porte sur une formation dispensée par la voie de l'apprentissage, étendue du 12 septembre 2024 au 14 octobre 2024 pour tenir compte du calendrier propre à cette voie de formation.

Durant cette période, les candidats indiquent s'ils acceptent ou refusent les propositions faites par les établissements au plus tard à la fin du jour (23 h 59, heure de Paris) au cours duquel une proposition leur est faite.

Chapitre III – Mise en œuvre de la procédure prévue au VIII de l'article L. 612-3 du Code de l'éducation

Article 15 – La date mentionnée au deuxième alinéa du I de l'article D. 612-1-23 du Code de l'éducation à partir de laquelle les candidats n'ayant reçu que des réponses négatives à leurs demandes d'inscription formulées dans le cadre de la phase principale peuvent demander le bénéfice d'un accompagnement est le 30 mai 2024.

La date mentionnée au troisième alinéa du I de l'article D. 612-1-23 du Code de l'éducation à partir de laquelle les candidats n'ayant reçu aucune proposition d'admission à leurs demandes d'inscription formulées dans le cadre de la phase principale ou de la phase complémentaire peuvent demander le bénéfice d'un accompagnement est le 4 juillet 2024.

Chapitre IV – Dispositions communes et finales

Article 16 – La date limite d'ouverture des inscriptions administratives pour les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur qui sont proposées sur la plateforme Parcoursup, mentionnée au I de l'article D. 612-1-9 du Code de l'éducation, est le 8 juillet 2024.

Article 17 – Les dates limites d'inscription administrative pour les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur qui sont proposées sur la plateforme Parcoursup sont fixées :

- dans les établissements scolaires proposant des formations d'enseignement supérieur, au 12 juillet 2024 à 12 h 00 (heure de Paris), pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 30 mai 2024 et le 8 juillet 2024 inclus ;
- dans les autres établissements proposant des formations d'enseignement supérieur, au 19 juillet 2024 à 12 h 00 (heure de Paris), pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 30 mai 2024 et le 11 juillet 2024 inclus ou ayant, au 12 juillet 2024, une proposition acceptée et des placements sur liste d'attente archivés au titre du VI de l'article D. 612-1-14 du Code de l'éducation ;
- au 23 août 2024 à 12 h 00 (heure de Paris), pour les candidats ayant accepté, définitivement ou non, une proposition d'admission entre le 9 juillet 2024 et le 18 août 2024 inclus pour les formations d'enseignement supérieur en lycée et entre le 13 juillet 2024 et le 18 août 2024 inclus pour les formations d'enseignement supérieur en établissement autre que lycée.

Pour toute proposition d'admission acceptée à partir du 19 août 2024, l'inscription administrative se fait dans les plus brefs délais après l'acceptation.

Article 18 – Conformément au deuxième alinéa du I de l'article D. 612-1-9 du Code de l'éducation, les établissements signalent sur la plateforme, aux dates mentionnées ci-dessous, les places restées vacantes dans les formations qu'ils dispensent et qui sont proposées sur la plateforme :

1° dans les établissements scolaires proposant des formations d'enseignement supérieur, au plus tard le 13 juillet 2024 pour ce qui concerne les places restées vacantes à la suite d'une absence d'inscription administrative d'un candidat mentionnée, au deuxième alinéa de l'article 17 du présent arrêté ;

2° dans les autres établissements proposant des formations d'enseignement supérieur, au plus tard le 20 juillet 2024 pour ce qui concerne les places restées vacantes à la suite d'une absence d'inscription administrative d'un candidat mentionnée, au troisième alinéa de l'article 17 du présent arrêté ;

3° à partir du 24 août 2024 pour ce qui concerne les places restées vacantes à la suite d'une absence d'inscription administrative d'un candidat mentionné au quatrième alinéa de l'article 17 du présent arrêté ;

4° à la date de la rentrée fixée par l'établissement, lorsqu'un candidat ne se présente pas, sans justification valable, le jour de ladite rentrée.

Article 19 – Lorsqu'il est sollicité pour faire connaître ses intentions de poursuivre son cursus en année supérieure ou éventuellement de redoubler au sein de l'établissement, le candidat confirme la proposition d'admission qu'il a acceptée et, le cas échéant, les placements sur liste d'attente dont il bénéficie, au plus tard à la fin du premier jour qui suit celui au cours duquel la notification lui a été faite sur la plateforme Parcoursup.

Article 20 – La date mentionnée à l'article 12 de l'arrêté du 4 novembre 2019 modifié relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique à laquelle les universités proposant les formations de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique communiquent au service en charge de la plateforme Parcoursup la liste des candidats admis dans une formation de médecine, pharmacie, odontologie ou maïeutique, est le 19 juillet 2024.

Article 21 – L'arrêté du 28 février 2023 modifié relatif au calendrier de la procédure nationale de préinscription pour l'accès dans les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur est abrogé.

Article 22 – Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 22 février 2024,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Anne-Sophie Barthez

Orientations stratégiques ministérielles

Politique de prévention des risques professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche – Année 2024

NOR : ESRH2405823X

→ Orientations stratégiques ministérielles

MESR - DGRH C1-3

Les orientations stratégiques ministérielles (OSM) en matière de politique de prévention des risques professionnels concernent l'ensemble des services et des établissements relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elles prennent en compte les éléments du rapport annuel écrit faisant le bilan 2023 de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail pour l'année 2022, présenté pour avis à la formation spécialisée du CSA ministériel.

En application de l'article L. 4121-1 du Code du travail, les chefs d'établissement et de service prendront « les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».

Ces OSM s'inscrivent dans la continuité de celles des années précédentes^[1].

Les chefs d'établissement et de service sont invités à prendre en compte les priorités ministérielles définies dans le présent document dans leurs programmes annuels de prévention.

Ces OSM ont été présentées à la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail du comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche du 8 décembre 2023.

Première partie : Enjeux stratégiques pour l'année 2024

I. Faire vivre la formation spécialisée du comité social d'administration (CSA)

I.1. Proposer une formation à l'ensemble des membres des formations spécialisées

En application de l'article 94 du décret n° 2020-1427, les membres des CSA et ceux de la formation spécialisée^[2] qui en est issue bénéficient respectivement d'une formation d'une durée de trois jours et de cinq jours au cours de leur mandat. Pour les seuls membres de la formation spécialisée, deux des cinq jours de formation bénéficient aux représentants du personnel au titre du congé pour formation en matière d'hygiène et de sécurité au travail (article L. 214-1 du Code général de la fonction publique), par l'organisme de formation de leur choix en application de l'article R. 2315-8 du Code du travail. Selon les préconisations du guide relatif aux comités sociaux d'administration et aux formations spécialisées de la fonction publique de l'État^[3], cette formation présente deux objectifs :

- développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
- initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

La formation des membres du CSA est assurée, pour partie ou en totalité, conjointement à l'intention des représentants du personnel et de l'administration.

I.2. Faciliter l'utilisation du contingent d'autorisations d'absence accordées au titre du mandat en formation spécialisée

En application de l'arrêté du 25 mai 2023^[4], les représentants du personnel qui siègent en formation spécialisée bénéficient d'un contingent annuel d'autorisations d'absence afin de mener à bien les travaux de la formation spécialisée.

Les chefs d'établissement sont invités à attribuer ce contingent nécessaire à la mission d'analyse des risques de la formation spécialisée, en prenant en compte la possibilité de conversion des jours d'autorisation d'absence en heures dès la prise de mandat, en application de l'arrêté du 25 mai 2023^[5].

I.3. Reconnaître les prérogatives opérationnelles des formations spécialisées

Afin de permettre à la formation spécialisée de remplir pleinement sa mission d'analyse des risques présents dans l'environnement de travail des agents, les chefs d'établissement veilleront à faciliter la mise en œuvre des prérogatives opérationnelles des formations spécialisées, notamment les visites^[6] de sites et les enquêtes^[7] suite à des accidents de service ou des maladies professionnelles.

Ces prérogatives s'appliquent également aux usagers pour l'analyse des risques auxquels ces derniers peuvent être exposés, en application du décret n° 2023-106^[8].

I.3.1. Les visites réalisées par la formation spécialisée

Toute visite de service est le fruit d'une délibération en réunion de la formation spécialisée. Celle-ci fixe l'objet, le secteur géographique de la visite et la composition de la délégation de visite. Cette délégation comprend le président de la formation spécialisée, des représentants du personnel, membres titulaires ou suppléants de la formation spécialisée. L'assistant ou le conseiller de prévention, le médecin du travail ou un représentant de l'équipe pluridisciplinaire de médecine de prévention, et l'inspecteur santé et sécurité au travail peuvent également faire partie de la délégation de visite.

Les missions accomplies lors de chaque visite, notamment l'analyse des risques auxquels sont exposés les personnels, ainsi que les propositions d'actions qui en découlent, donnent lieu à un rapport qui est remis et présenté à la formation spécialisée. Les mesures de prévention sont définies et présentées dans le rapport, puis votées sous la forme d'un avis de la formation spécialisée. L'employeur informe la formation spécialisée des suites données aux préconisations émises. Pour le bon déroulement des travaux des délégations de visite, une concertation pourra être organisée permettant d'établir un protocole de visite. Dans ce cas, le protocole sera annexé au règlement intérieur de l'instance. Une formation à la conduite des visites peut être donnée aux représentants du personnel membres de la formation spécialisée, conjointement avec les représentants de l'administration susceptibles de participer à ces visites.

I.3.2. Les enquêtes AT/MP de la formation spécialisée

Conformément à l'article 64 du décret n° 2020-1427, la formation spécialisée compétente est réunie dans les plus brefs délais à la suite de tout accident ayant entraîné ou ayant pu entraîner des conséquences graves.

Elle procède à une enquête à l'occasion de chaque accident du travail, accident de service ou de chaque maladie professionnelle ou à caractère professionnel au sens des 3° et 4° de l'article 6 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Cette enquête ne doit pas rechercher d'éventuelles responsabilités mais a pour objectif d'identifier les facteurs de risques professionnels ayant pu contribuer à la survenue de l'accident ou de la maladie afin de proposer des mesures de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

À l'issue de ses travaux, et après une analyse méthodique des causes ayant conduit à l'accident ou à la maladie professionnelle, la délégation établit et présente à la formation spécialisée un rapport faisant état des causes de l'accident ou de la maladie professionnelle ayant un lien avec le travail, ainsi qu'un ensemble de préconisations à l'employeur votées en instance afin que les faits générateurs de l'accident ou de la maladie ne se reproduisent pas.

L'employeur informe la formation spécialisée des suites données à ses préconisations.

Afin de favoriser le bon déroulement des travaux de la délégation d'enquête, une concertation pourra être organisée pour arrêter un protocole d'enquête qui pourra être annexé au règlement intérieur de l'instance.

Ce protocole d'enquête intégrera les modalités d'information de la formation spécialisée de chaque déclaration d'accident de service et de maladie professionnelle.

Enfin, les chefs d'établissement veilleront à informer les agents des procédures et des droits attachés au congé d'invalidité temporaire imputable au service (Citis) à l'occasion de chaque déclaration d'accident ou de maladie, en leur transmettant un document d'information reprenant les informations des guides ministériels dédiés annexés aux présentes OSM.

II. Protéger les agents dans l'exercice de leurs missions

II.1. Protéger les personnels de toutes les formes de menaces

Les chefs d'établissement veillent à la mise en œuvre de mesures de prévention des violences exercées contre les agents sur leur lieu de travail (ou tout autre lieu dans lequel ils sont amenés à se rendre pour des motifs professionnels) par un ou des individus extérieurs à l'établissement, particulièrement dans le cadre d'intrusion de personnes violentes ou d'attentat.

Au-delà des chefs d'établissement, chaque personnel est invité à être vigilant face au risque de violences externes.

En ce sens, il convient d'anticiper et de mettre en œuvre les mesures favorisant la résilience :

- Mettre en place la cellule de crise de l'établissement afin d'être prêt à gérer tout événement grave susceptible de porter atteinte la vie des agents et des usagers ainsi qu'au fonctionnement de l'établissement ;
- Mobiliser le collectif de travail pour définir les mesures de protection les plus appropriées en situation de menace majeure. Cette démarche permettra aux personnels d'intégrer et de donner du sens aux consignes établies ;
- S'appuyer pour cela sur les guides^[9] ^[10] de recommandations rédigés par le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) ;
- Consigner dans un document de synthèse l'ensemble des dispositions prises ;
- Informer et former les personnels sur les mesures de prévention spécifiques en situation de menace majeure ;
- Réaliser des exercices dédiés visant à confirmer et à améliorer les dispositions établies ;
- Préparer un dispositif d'accompagnement des agents et des usagers victimes de situations à risque de stress post-traumatique ;
- Faciliter l'octroi de la protection fonctionnelle des agents ;
- Intégrer au Duerp et au programme annuel de prévention l'analyse des menaces et les mesures nécessaires pour la sécurité des personnes.

II.2. Prévenir et traiter toutes les formes de violence, de harcèlement, de discrimination et d'agissements sexistes

Les chefs d'établissement prennent les dispositions nécessaires pour prévenir et traiter toutes les formes de violence, de harcèlement, de discrimination et d'agissements sexistes (VDHAS). Les membres de la formation spécialisée compétente sont informés de ces dispositions, particulièrement le référent désigné par l'instance.

Pour que la prévention et le traitement des situations à risque trouvent leur efficacité, il conviendra d'informer l'ensemble de la communauté professionnelle et de former les acteurs de la prévention ainsi que les personnels encadrants sur les dispositions prises par l'employeur.

Les situations de travail à risque seront prises en compte dans le Duerp, et tout fait de VDHAS sera déclaré en tant qu'accident de service. Dans ce cadre, des enquêtes de la formation spécialisée compétences pourra être diligentée. Le cas échéant, le référent VDHAS de la formation spécialisée sera membre de la délégation d'enquête.

Le Code général de la fonction publique précise, notamment aux articles [L. 131-1 à 13](#), les éléments pour la protection contre les discriminations, et aux articles L. 133-1 à 3 ceux pour la protection contre le harcèlement.

II.2.1. Développer le dispositif de signalement

En application de l'[arrêté du 17 mars 2021](#) portant application, dans les établissements relevant de la ministre de

l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du [décret n° 2020-256 du 13 mars 2020](#) relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique, un dispositif spécifique de signalement et de recueil des actes de violence, de harcèlement, de discrimination et d'agissements sexistes est mis en place en vue de la résolution des situations et de l'accompagnement des victimes.

Ce dispositif comporte :

1° une procédure de recueil des signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou témoins de tels actes ou agissements ;

2° une procédure d'orientation des agents s'estimant victimes de tels actes ou agissements vers les services et professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien ;

3° une procédure d'orientation des agents s'estimant victimes ou témoins de tels actes ou agissements vers les autorités compétentes pour prendre toute mesure de protection fonctionnelle appropriée et assurer le traitement des faits signalés, notamment par la réalisation d'une enquête administrative.

Le bilan d'activité des dispositifs dédiés est présenté chaque année en CSA et en formation spécialisée de l'établissement.

Il est rappelé que ce dispositif peut être mutualisé par voie de convention entre établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou avec une administration, une collectivité territoriale ou un établissement public relevant de l'article 2 de la [loi du 13 juillet 1983](#).

II.2.2. Désigner et former le référent violence, harcèlement, discrimination et agissements sexistes de la formation spécialisée du CSA

Il est rappelé que, dans chaque formation spécialisée, un référent pour la prévention des actes de violence, de harcèlement, de discrimination et d'agissements sexistes doit être désigné parmi les représentants du personnel.

Ce référent est l'interlocuteur privilégié de l'établissement sur les sujets de violence, de harcèlement, de discrimination et d'agissements sexistes. Pour lui permettre de remplir pleinement ses missions, rappelées dans la deuxième partie des OSM, une formation lui sera proposée.

III. Renforcer la prise en compte de certains risques professionnels

Les établissements sont invités à mettre à jour l'évaluation de l'ensemble des risques auxquels les agents et les usagers sont exposés, notamment les risques spécifiques induits par les activités d'enseignement et de recherche (chimique, biologique, rayonnements, etc.). Cette évaluation prend en compte l'évolution de la réglementation, des connaissances sur les risques et des moyens techniques disponibles.

Les chefs d'établissement seront attentifs à la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de formation de toutes les personnes exerçant dans leur établissement. Ces actions comporteront une partie générale relative aux consignes de sécurité communes à tous les agents exerçant dans l'établissement, et une partie spécifique concernant les mesures et consignes de prévention des risques propres au poste de travail occupé par l'agent. Une attention particulière sera portée aux formations préalables à la prise de poste des agents nouvellement nommés et les non-permanents (doctorants, stagiaires, etc.), en raison de leur découverte d'un nouvel environnement de travail et des modes opératoires associés. Ces formations comporteront notamment la conduite à tenir en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle, et, lorsque nécessaire, une information sur le suivi médical des agents. Les risques encourus par la manipulation des produits CMR seront rappelés aux agents de tous les sexes en âge de procréer.

III.1. Prévenir et traiter les conséquences des risques psychosociaux

Les établissements sont invités à prendre en compte les RPS à l'échelle de chacune des unités de travail, en associant les personnels qui pourront proposer des mesures de prévention ou d'amélioration de leurs conditions de travail. Ce travail de proximité s'inscrit dans le cadre général de la politique de prévention des RPS de l'établissement, qui pourra être structurée en instaurant un *comité local d'intervention* et un *comité de prévention des RPS*.^[11]

III.1.1. En prévention primaire

Dans le cadre de l'actualisation du Duerp, il convient d'identifier les facteurs de risques qui peuvent découler de l'organisation du travail et de prévenir tout impact psychosocial. Cette identification des facteurs de risque nécessite une approche participative, avec des temps de travail dédiés, impulsée par le chef de service.

La méthode Anact^[12] de prévention des RPS pourra être mobilisée pour analyser l'ensemble des situations de travail, en prenant en compte les spécificités des métiers.

Une attention particulière sera portée aux personnels impliqués dans un projet modifiant les conditions de travail ou de sécurité^[13], pour lesquels une analyse participative des effets du changement sur les conditions de travail sont recommandées, en vue d'établir un plan d'action de prévention en amont du changement.

Autant que nécessaire, il conviendra d'outiller l'encadrement de proximité afin de lui permettre d'impulser cette démarche de gestion du changement.

III.1.2. En prévention secondaire

Les signalements portés aux registres de santé et sécurité portant sur les RPS seront systématiquement analysés afin d'objectiver le ressenti des agents. Cette objectivation nécessite une méthodologie comprenant le repérage des facteurs de risque liés à l'organisation du travail, qui peut être réalisé par exemple par l'analyse des situations-problèmes avec la méthodologie de l'Anact précitée.

III.1.3. En prévention tertiaire

L'identification et la prise en compte des signaux faibles des troubles psychosociaux, et l'orientation vers les dispositifs et les acteurs de prévention, notamment la médecine de prévention doit être systématique. À cet effet, une démarche de sensibilisation sur la conduite à tenir face à un agent en souffrance au travail pourra être mise en place, permettant l'acquisition des premiers réflexes et la connaissance des circuits d'aide et d'alerte.

Une analyse des causes trouvant leur origine dans le travail et sa réalisation sera nécessairement menée, afin de prendre les

mesures de prévention primaires visant à supprimer le risque.
Dans ce cadre, le comité local d'intervention trouvera toute son utilité.

III.2. Prévenir les risques liés à l'utilisation, la maintenance et l'entretien des bâtiments et installations de travail

III.2.1. Prévenir les risques liés aux activités de maintenance, de restauration, d'hébergement et d'entretien des locaux

Les personnels effectuant des métiers techniques liés aux activités de maintenance, de restauration, d'hébergement et d'entretien des locaux présentent des risques professionnels spécifiques, qui sont plus élevés que la moyenne des personnels relevant du ministère. Ils sont plus sujets aux accidents du travail et à l'usure professionnelle. Afin de maîtriser ces risques, les établissements sont invités à mettre à jour l'évaluation des risques en prenant en compte l'ensemble des facteurs de risques professionnels :

- contraintes physiques (manutentions, postures, etc.) ;
- ambiances de travail (bruit, ambiances thermiques, etc.) ;
- contraintes organisationnelles (charge mentale, travail exigeant une vigilance constante, travail en équipe ou travail isolé, pics d'activité, etc.) ;
- aspects relationnels (travail en relation avec d'autres agents, co-activité, usagers, etc.).

Une attention particulière sera portée à l'information et l'accompagnement réguliers des agents pour la bonne connaissance et la bonne application des mesures de prévention (consignes, procédures, EPI, etc.).

III.2.2. Risques liés aux bâtiments et aux installations techniques

Les bâtiments et les équipements de travail sont à prendre en compte au titre de la prévention des risques professionnels, directement (présence d'amiante, ambiances thermiques, vétusté, qualité de l'air intérieur, radon, etc.) et indirectement (gestion des accès, protection des épisodes climatiques intenses, etc.). Il y a autour du bâti de forts enjeux concourant au bien-être au travail et à la réduction de l'impact environnemental des activités d'enseignement et de recherche. Les chefs d'établissement sont invités à poursuivre les mesures engagées pour renforcer la prise en compte des risques liés aux bâtiments et aux installations techniques (installations électriques, ascenseurs, équipements de travail, etc.) en mettant en œuvre les actions suivantes^[14] :

- assurer le pilotage des vérifications techniques réglementaires ainsi que le suivi de la levée des observations ;
- définir le rôle des acteurs concernés en matière de vérifications techniques réglementaires ;
- mettre à jour le dossier technique amiante, réaliser des repérages complémentaires ou les vérifications des états de conservation et assurer la diffusion des informations au moyen de la fiche récapitulative ;
- réaliser les différents inventaires d'équipements de travail (lasers, machines-outils, etc.) ;
- veiller à la mise en œuvre des plans de prévention, des protocoles de sécurité, des consignations et des « permis feu » et à leur bonne exploitation.

III.2.3. Prévenir et traiter le risque amiante

La prévention des risques d'exposition active ou passive aux fibres d'amiante reste une priorité ministérielle car les expositions passées peuvent avoir des conséquences différées sur la santé des agents, y compris après leur départ à la retraite. Des expositions accidentelles restent par ailleurs possibles en cas de non-respect des mesures de prévention réglementaires (matériaux de construction amiantés dégradés ou travaux).

Il est rappelé que la fiche récapitulative du dossier technique amiante (DTA) doit être jointe à l'évaluation du risque amiante inscrite au Duerp. Cette évaluation aboutit pour chaque lieu de travail concerné à des mesures de prévention visant à maîtriser le risque d'exposition accidentelle.

Les chefs d'établissement sont appelés à veiller à l'actualisation des DTA, à la transmission des fiches récapitulatives aux acteurs de prévention, à la mise en place des mesures de prévention qui en découlent et à l'information des agents et du public accueilli.

Les formations spécialisées des CSA seront informées régulièrement des actions engagées en matière de prévention du risque amiante.

Les principales dispositions du socle réglementaire ainsi que les outils disponibles concernant l'amiante sont rappelés dans la deuxième partie des OSM.

III.3. Prévenir et traiter les risques liés aux substances, produits et organismes pathogènes

III.3.1. Utilisations confinées d'organismes génétiquement modifiés (OGM)

Dans la continuité des OSM 2023, l'attention particulière portée aux utilisations confinées d'OGM à des fins de recherche doit être maintenue. Ces utilisations sont soumises à réglementation compte tenu du risque sanitaire et environnemental qui y est associé, qu'il est nécessaire d'évaluer^[15].

En janvier 2022 est entrée en vigueur une réforme réglementaire. Selon ces nouvelles dispositions, les installations dans lesquelles sont utilisés des OGM font l'objet d'un agrément valide pendant cinq ans une fois que leur conformité avec le niveau de confinement indiqué a été vérifiée. Les démarches sont simplifiées pour les utilisations de risque nul ou négligeable (classe de confinement 1), qui peuvent être mises en œuvre sans nouvelle déclaration dans une installation agréée, sous la condition qu'elles fassent l'objet d'une auto-évaluation des risques. Les laboratoires se sont désormais bien appropriés cette réforme, et semblent apprécier la simplification qu'elle apporte aux démarches réglementaires.

Les organismes modifiés par les nouvelles méthodes d'édition génomique, qui font par ailleurs l'objet de discussions au niveau européen (végétaux NGT), restent soumis à la réglementation sur les OGM.

Des inspecteurs commissionnés par le ministère et assermentés s'assurent du respect de ces dispositions législatives et réglementaires dans les laboratoires.

III.3.2. Risques liés aux prions et aux agents transmissibles non conventionnels

Face aux risques liés aux prions et aux agents transmissibles non conventionnels, les dispositions concernant la prévention du risque biologique figurant dans le Code du travail^[16] s'appliquent.

En complément de ces dispositions, les établissements mettent en œuvre les actions de prévention figurant dans le guide des bonnes pratiques de prévention pour les travaux de recherche sur les prions, rédigé par les établissements de recherche (Inrae, CEA, Inserm, Anses et CNRS). Ce guide prévoit en particulier la constitution pour chaque agent d'un livret individuel, alimenté tout au long de la carrière de l'agent et transmis aux différents employeurs successifs, permettant d'assurer la traçabilité des formations et de l'habilitation reçues, des souches manipulées et des conditions de leur manipulation, de la surveillance médicale délivrée et des accidents et incidents d'exposition et des mesures prises.

En lien avec les établissements concernés, le ministère poursuit ses travaux, portant notamment sur la production d'une nouvelle version du guide de bonnes pratiques (GBP) qui intégrera le retour d'expérience des audits de conformité lorsque toutes les unités seront sorties du moratoire, ainsi que les autres avancées liées à la mise en œuvre des recommandations des deux rapports d'inspection.

III.3.3. Risques liés à l'utilisation d'agents chimiques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) et d'agents chimiques dangereux (ACD)

L'inventaire des agents chimiques dangereux (ACD) dont les produits et substances CMR est reconduit au moins annuellement, en étudiant systématiquement les possibilités de retrait sinon de substitution des produits CMR par d'autres moins nocifs. La fiche de données de sécurité de tout produit ou substance dangereuse, dont les CMR, est obligatoirement portée au registre des fiches de données de sécurité. Sur la base des fiches de données de sécurité une évaluation des risques induits ainsi que les mesures de prévention qui en découlent sont établies. Une notice de poste est établie pour chaque substance ou produit utilisé. Cette notice de poste est portée à la connaissance de tous les agents concernés par la manipulation, le stockage ou l'élimination du produit. Pour ce faire, la liste de personnes exposées à chaque produit ou substance dangereuse est établie. Cette démarche générale est inscrite au Duerp (articles R. 4412-1 à 86 du Code du travail). Pour les établissements d'enseignement, l'association des étudiants à la démarche et à la mise à jour du Duerp est recommandée afin de les sensibiliser à la démarche d'évaluation des risques et aux mesures de prévention.

Des mesures de prévention spécifiques et une campagne de prévention dédiée sont mises en place pour les femmes enceintes et allaitantes exposées à des ACD ou produits CMR, ainsi que pour les femmes et les hommes qui ont un projet de grossesse. D'une façon générale, chaque agent exposé se voit remettre chaque année une fiche individuelle d'exposition. Les mesures de prévention prises en étant attentif à ne pas mettre les personnels concernés à l'écart des travaux de recherche et d'enseignement.

Les établissements assurent l'information des agents de leurs droits en matière de suivi médical post-professionnel et de suivi médical post-exposition. Dans ces deux cas, il est recommandé de prévoir une consultation de fin d'activité à l'issue de laquelle le médecin du travail remet à l'agent une synthèse des éléments de surveillance médicale contenus dans le dossier médical dans la perspective de la poursuite de cette surveillance par le médecin du travail du nouvel employeur ou par le médecin traitant.

IV. La médecine de prévention

IV.1. Organiser la médecine de prévention

En priorité, les établissements sont invités à poursuivre le recrutement de professionnels de la santé au travail dans l'objectif de se doter d'une équipe pluridisciplinaire de médecine de prévention animée et coordonnée par un médecin du travail, afin d'assurer la mise en œuvre des compétences médicales, paramédicales, techniques et organisationnelles nécessaires à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail, conformément à l'article 10 du décret n° 2020-647 du 27 mai 2020^[17].

Dans un contexte durable de difficultés de recrutement en médecins du travail, les établissements s'appuient sur le référentiel interministériel des rémunérations des médecins du travail, élaboré par la DGAFP^[18] et la direction du budget, afin de renforcer l'attractivité des postes en revalorisant les rémunérations des médecins du travail.

Le nombre de médecins peut être renforcé par le recrutement de collaborateurs médecins du travail et d'internes en santé au travail qui participent aux missions auprès des agents, sur protocole établi avec le médecin du travail et sous son autorité, en même temps qu'ils se forment à la spécialité médicale de médecine du travail à l'université.

Les premiers sont des médecins en cours de reconversion professionnelle vers la médecine du travail et les seconds ont choisi pour leur internat la spécialité médecine du travail.

Cette mesure participe à l'attractivité de l'exercice de la médecine de prévention dans les établissements du MESR en permettant la découverte d'une palette de risques professionnels dont certains sont émergents et de métiers variés.

Les établissements s'attachent à renforcer la présence dans l'équipe pluridisciplinaire d'infirmiers en santé au travail dont le domaine de compétence est étendu dans le cadre de protocoles écrits, en particulier à la réalisation d'actions de prévention primaire dans le cadre des visites d'information et de prévention et d'actions en milieu professionnel dans le cadre de la réalisation du tiers temps.

Les infirmiers en santé au travail nouvellement recrutés devront avoir suivi ou suivre dans l'année de leur prise de fonctions, une formation d'adaptation à l'emploi conforme au programme déterminé par l'arrêté du 2 juin 2021 relatif à l'organisation de la formation professionnelle des infirmiers en santé au travail des services de médecine de prévention de la fonction publique de l'État.

Les postes de secrétariat qui viennent en appui de l'équipe pluridisciplinaire sont créés au regard de la charge de travail et consolidés dans la durée, compte tenu des compétences techniques et humaines qu'ils exigent.

La pluridisciplinarité est étendue par le recrutement d'autres professionnels de la santé au travail comme des psychologues du travail, des psychologues cliniciens et des ergonomes.

En cas d'impossibilité de recrutement, l'externalisation des prestations peut se faire par le biais d'une convention :

— de mutualisation entre établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche d'un service existant qui sera

- redimensionné au regard du nouveau nombre d'agents à suivre ;
- avec un service de médecine préventive de la fonction publique territoriale (centre de gestion) ou de médecine du travail de la fonction publique hospitalière ;
- avec un service mutualisé de médecine de prévention entre administrations de la fonction publique de l'État ou inter-fonctions publiques prévu dans le guide de la DGAFP du 13 juillet 2021 « guide pour la mise en place d'un service mutualisé de médecine de prévention »^[19] ;
- avec un service privé de santé au travail interentreprises.

Les conditions de la réalisation des missions en milieu de travail et du rapport annuel d'activité sont en particulier précisées dans la convention.

En cas d'externalisation, la formation spécialisée du CSA est informée de la convention.

IV.2. Améliorer les conditions de travail des professionnels de santé au travail

Les établissements sont invités à :

- garantir la mise à disposition de locaux spécifiques pour l'accueil des personnels, fonctionnels, accessibles et équipés médicalement et en bureautique. Ils doivent préserver la confidentialité des démarches de prise de rendez-vous et de réalisation de la visite, être adaptés au développement de l'équipe pluridisciplinaire ainsi qu'à la fusion ou la réorganisation d'établissements et permettre une proximité raisonnable des lieux de travail ;
- mettre à disposition les outils numériques qui permettent l'exercice des missions : logiciel de santé au travail, système de téléconsultation sécurisé et, si possible, interconnexion avec les outils de gestion, en particulier ressources humaines et hygiène et sécurité. Les services informatiques accompagnent le développement de l'exploitation. Le recours par les professionnels de santé au travail à des pratiques à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication est développé ;
- garantir le positionnement du service par un rattachement sous l'autorité directe du chef d'établissement et l'indépendance professionnelle prévue par les textes réglementaires dans le respect des référentiels métiers des professionnels et de leur déontologie ;
- formaliser les liens fonctionnels entre l'équipe pluridisciplinaire et les services qui concourent aux conditions de travail des personnels ;
- permettre la formation professionnelle continue des différents professionnels de la santé au travail ;
- organiser la surveillance médicale des personnels de l'équipe pluridisciplinaire.

IV.3. Faciliter la réalisation des missions

Les établissements mettent en place les procédures de communication nécessaires à la transmission des informations qui permettent d'organiser la surveillance médicale et en particulier : les listes des personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi, des personnels réintégrés après un congé long pour raisons de santé, les déclarations de maladie professionnelle et d'accidents de travail, les listes actualisées des personnels titulaires et non titulaires professionnellement exposés, les documents de traçabilité des risques professionnels.

À cette fin, les services informatiques contribuent à la recherche de solutions d'interface qui permettent la mise en relation des logiciels de ressources humaines, du service hygiène et sécurité et de santé au travail.

Au niveau des unités mixtes de recherche, les conventions entre les établissements s'attachent à préciser la coordination entre les professionnels de la santé au travail des différentes tutelles pour la réalisation des missions de médecine de prévention.

Dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux, les établissements sont invités à disposer d'une équipe pluridisciplinaire de médecine de prévention qui permet d'associer les compétences des professionnels de santé et celles des psychologues du travail et des ergonomes afin de faciliter la compréhension des problématiques psycho-organisationnelles et la production de préconisations.

Les établissements veillent à associer systématiquement l'équipe pluridisciplinaire de médecine de prévention au pilotage de tous les dispositifs mis en place pour la santé, la sécurité, les conditions de travail et le maintien dans l'emploi, ainsi que dans le cadre de projets importants modifiant les conditions de travail.

En outre et en cas d'externalisation, les conditions de la réalisation des missions en milieu de travail et du rapport annuel d'activité sont précisées dans la convention.

V. Mettre en œuvre des démarches de qualité de vie et des conditions de travail

La démarche d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) porte sur le travail, les conditions de sa réalisation et les conditions d'emploi des agents, afin d'apporter des améliorations visibles et durables. Il s'agit d'une démarche collective, participative impulsée par la direction de l'établissement, installant une culture du dialogue professionnel.

Inscrite dans un processus d'amélioration continue, la démarche de QVCT vient en complément de la prévention des risques professionnels, sans s'y substituer, en conciliant l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels, et la qualité du service public. Elle prendra forme par exemple par des actions autour des relations au travail, du sens au travail et de l'organisation du travail (dont le télétravail), du contenu du travail, de l'environnement de travail, de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, ou du respect de l'égalité professionnelle.

Les processus engagés dans les établissements sont poursuivis et renforcés. À cet effet, en associant les instances représentatives du personnel, les chefs d'établissement veilleront notamment à :

- déterminer une stratégie de portage et le pilotage de la démarche ;
- impliquer les expertises du domaine de la gestion des ressources humaines, de la prévention des risques professionnels, de la santé, de l'accompagnement social et du handicap dans une approche globale ;

- organiser des temps formalisés d'expression des personnels en instaurant une culture du dialogue professionnel (espaces de discussion sur le travail entre l'encadrement et les équipes) ou d'échanges de pratiques entre pairs, ce dialogue ayant pour finalité un ajustement partagé des critères de qualité et d'organisation du travail, en prenant en compte le travail réel, la diversité des situations de travail et l'expérience des agents ;
- créer et faciliter les espaces de discussion informels (espaces de convivialité, cantines, activités sociales, culturelles, sportives etc.) permettant aux agents d'échanger en dehors de toute initiative hiérarchique ;
- réaliser des expérimentations au plus près des situations de travail, notamment dans des contextes de changements organisationnels ou technologiques ;
- communiquer sur la démarche afin de lui donner du sens ;
- évaluer et partager les résultats de la démarche engagée.

Les échanges au sein des collectifs de travail, qui sont une composante essentielle de la QVCT, pourront porter par exemple sur les sujets suivants :

- l'organisation du travail (dont le télétravail, la régulation de la charge de travail ou la gestion des situations d'urgence) ;
- l'usage du numérique (messagerie, nouveaux outils numériques, plateformes informatiques, droit à la déconnexion, etc.) ;
- l'égalité professionnelle et les relations de travail ;
- l'accompagnement des agents.

Deuxième partie : Éléments structurants pour la mise en place d'une politique de prévention

I. Fonctionnement de la formation spécialisée

Les établissements veillent à :

- attribuer le contingent annuel d'autorisations d'absence prévu par la réglementation et faciliter l'utilisation de ces jours par les représentants du personnel (procédure formalisée d'utilisation des jours, décharges, etc.) ;
- organiser la formation des membres de la formation spécialisée, qui comprend au moins cinq jours de formation au cours du mandat, dont deux peuvent être à l'initiative des représentants du personnel auprès d'un organisme de formation figurant sur la liste arrêtée par le préfet de région après avis du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle. Au-delà de ces cinq jours réglementaires, les établissements assureront deux jours de formation aux RPS, comme prévu par le protocole interministériel sur les risques psychosociaux (RPS) ;
- désigner le secrétaire de la formation spécialisée, qui sera consulté notamment sur les ordres du jour des séances et désigner un secrétaire suppléant ;
- rédiger le règlement intérieur du CSA et de sa formation spécialisée, en prenant en compte d'une part de l'articulation entre les différentes instances et d'autre part des enseignements tirés du fonctionnement des anciennes instances. Les représentants du personnel seront associés à ce travail et l'inspection santé et sécurité au travail pourra par ailleurs être sollicitée. En l'absence de formation spécialisée, il est souhaitable d'associer les acteurs de prévention à la rédaction du règlement intérieur du CSA ;
- désigner un référent pour les questions de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes parmi les représentants du personnel au sein de la formation spécialisée du CSA ; les missions de ces référents sont décrites dans le cadre des OSM 2022 ;
- porter à la connaissance des agents le nom et les coordonnées des représentants des personnels au sein de la formation spécialisée, par tous les moyens, notamment par voie d'affichage ;
- dans les établissements d'enseignement supérieur, désigner les représentants des étudiants à la formation spécialisée ;
- organiser les procédures d'intervention de la formation spécialisée (visites, enquêtes, exercice du droit de retrait, etc.), en associant les représentants du personnel de la formation spécialisée. Ces procédures sont publiées en annexe du règlement intérieur de la formation spécialisée,
- prendre en compte les questions de maintien dans l'emploi et de handicap dans les travaux de la formation spécialisée ;
- étudier en formation spécialisée le contenu du rapport social unique portant sur les sujets qui la concernent ;
- associer la formation spécialisée aux actions de formation et d'information des personnels portant sur les dispositifs, les acteurs et les instances de prévention, en portant une attention particulière à l'adaptation des documents au public destinataire et à l'information des agents sur les procédures de déclaration des accidents et maladies professionnelles. Sur ce dernier sujet, des guides ministériels ont été rédigés, en associant le CHSCT ministériel ; ils sont disponibles sur le site du ministère[20] ;
- désigner les représentants des étudiants et les former, afin qu'ils puissent siéger en formation spécialisée élargie.

Il est rappelé que le médecin du travail, l'assistant ou le conseiller de prévention, l'inspecteur santé et sécurité au travail ainsi que l'agent chargé du secrétariat administratif assistent aux réunions de la formation spécialisée. L'assistant de service social des personnels peut être invité en fonction de l'ordre du jour des séances.

La transmission à la formation spécialisée de l'ensemble des travaux réalisés précédemment par le CHSCT (procès-verbaux de séances, analyse des registres SST, documents élaborés, protocoles, chartes de fonctionnement, etc.) se poursuit de manière à transférer à la nouvelle instance les compétences acquises au cours des mandats précédents du CHSCT.

Un guide juridique d'application des évolutions réglementaires concernant les instances de dialogue social a été publié par le ministère chargé de la fonction publique en 2023[21].

Les établissements sont invités à réunir la formation spécialisée autant que de besoin afin de traiter l'ensemble des sujets de santé et de sécurité au travail et de favoriser le dialogue social sur ces sujets.

II. Réseau des préventeurs

Le décret n° 82-453 modifié prévoit que, dans le champ de compétences des formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, des assistants de prévention et, le cas échéant, des conseillers de prévention sont nommés par les chefs de service concernés, sous l'autorité desquels ils exercent leurs fonctions. Les assistants de prévention constituent le niveau de proximité du réseau des agents de prévention. Les conseillers de prévention assurent une mission de coordination ; ils sont institués lorsque l'importance des risques professionnels ou des effectifs dans l'établissement est avéré.

Un positionnement du conseiller de prévention auprès du directeur ou du président d'établissement sera privilégié afin de garantir le portage le plus efficace de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

II.1. Missions

La mission de ces agents est d'assister et de conseiller le chef d'établissement dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques, ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail visant à :

- prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents ;
- améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ;
- faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;
- veiller à la bonne tenue du registre de santé et de sécurité au travail dans tous les services.

Au titre de cette mission, les assistants et les conseillers de prévention :

- proposent des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques ;
- participent, en collaboration avec les autres acteurs, à la sensibilisation, l'information et la formation des personnels ;
- participent, en collaboration avec le chef de service, à l'établissement des déclarations de dérogation prévues à l'article 5-12 du décret du 28 mai 1982 susvisé ;

Les conseillers de prévention, en plus de ces missions, coordonnent, animent et apportent leur soutien au réseau des assistants de prévention.

II.2. Moyens

Afin de réaliser leurs missions, le ministère préconise^[22] que les assistants et conseillers de prévention disposent respectivement d'au moins 20 % et 50 % de leur temps de travail consacré à leur mission de prévention des risques professionnels.

Ils bénéficient d'une formation d'adaptation à l'emploi lors de leur prise de fonction puis d'une formation continue régulière facilitant leur montée en compétence.

Une lettre de cadrage leur est adressée afin de préciser les objectifs et les moyens qui leurs sont attribués.

III. Principaux textes relatifs aux dispositifs santé sécurité au travail

Les chefs d'établissement sont invités à informer et à former régulièrement les personnels des principaux outils de la prévention des risques professionnels.

III.1. Responsabilité de l'employeur

Les responsabilités des chefs de service figurent aux articles 2, 2-1 et 3 du décret n° 82-453 modifié et à l'article L. 4121-1 du Code du travail :

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- 1° des actions de prévention des risques professionnels, y compris ceux mentionnés à l'article [L. 4161-1](#) ;
- 2° des actions d'information et de formation ;
- 3° la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes. »

III.2. L'évaluation des risques professionnels et les mesures de prévention

L'évaluation des risques professionnels (EvRP) est une obligation réglementaire prévue par l'article L. 4121-3 du Code du travail. Cette évaluation voit ses résultats inscrits obligatoirement au document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp) en application de l'article L. 4121-3-1 du même code. Le Duerp est un document obligatoire qui découle sur un programme annuel de prévention.

Il est rappelé que l'actualisation du Duerp doit avoir lieu au moins chaque année, et à chaque décision de modification importante des conditions de travail, liée notamment aux changements organisationnels (restructuration, déménagements, modification des espaces de travail, mise en place du télétravail, etc.). Par ailleurs, l'attention des chefs d'établissement est attirée sur les évolutions réglementaires visant à garantir la conservation des données saisies dans les Duerp afin de constituer une mémoire de la prévention des risques professionnels.

La formation spécialisée est associée à la démarche de mise à jour du Duerp (méthodologie, rôle des représentants du personnel, identification des actions de prévention, etc.) et de définition des actions de prévention qui en découlent.

III.3. Les registre santé sécurité au travail

Le registre de santé et de sécurité au travail (RSST) est un document mis à la disposition des agents et des usagers (3-2 du

décret n° 82-453 modifié) permettant de suivre au quotidien les situations de travail. Le RSST permet de formuler les observations et suggestions des agents relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Les RSST est tenu à la disposition de l'ensemble des agents et, le cas échéant, des usagers. Il est également tenu à la disposition des inspecteurs santé et sécurité au travail et des formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail compétentes ou, à défaut, des comités sociaux d'administration.

Les assistants de prévention veillent à la bonne tenue du RSST et veillent, en apportant leur conseil, à l'élaboration et à l'inscription des réponses aux inscriptions portées par les agents et les usagers, par le chef de service. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue en matière de prévention des risques professionnels.

III.4. Le signalement de danger grave et imminent

Deux procédures distinctes sont à mettre en œuvre selon que le signalement émane d'un agent ou d'un membre de la formation spécialisée compétente. Ces deux procédures sont rappelées afin de garantir la sécurité des personnels et les prérogatives des formations spécialisées.

Lorsque le signalement est réalisé par un agent, il convient de se référer à l'article 5-6 du décret n° 82-453 qui indique les conditions d'exercice du droit de retrait d'une situation de travail présentant un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé, ainsi que toute défectuosité dans les systèmes de protection.

Il est rappelé que la légitimité de l'exercice du droit de retrait s'étudie en fonction du motif raisonnable qu'a l'agent de penser que la situation de travail présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé.

La jurisprudence reconnaît le droit de retrait si le danger est :

- **susceptible d'affecter directement l'agent** exerçant son droit de retrait (CAA Lyon, 12 juillet 2010, n° 09LY00879) ;
- **avéré et non simplement éventuel** (TA Nancy, 22 mars 2011, n° 0901907) ;
- **imminent**, c'est-à-dire être « *de nature à justifier que l'agent cesse sur le champ d'exercer ses fonctions* » (CAA Nancy, 25 janvier 2007, n° 05NC00043).

Il est rappelé que le droit de retrait s'exerce de telle manière qu'il ne crée pas pour autrui une nouvelle situation de danger grave et imminent.

Toute situation de travail présentant un risque ne répondant pas à ces caractéristiques pourra être inscrite au Duerp ou RSST afin d'être traitée dans les meilleurs délais.

Lorsqu'un représentant du personnel, membre de la formation spécialisée, constate directement ou indirectement l'existence d'une cause de danger grave et imminent pour la santé ou la sécurité des agents, il en alerte immédiatement le chef de service et consigne cet avis dans le registre prévu à l'article 61 du décret n° 2020-1427.

Le chef de service procède à une enquête immédiate avec le membre de la formation spécialisée qui a signalé le danger. Cette enquête vise à statuer sur la réalité du danger et, lorsque le DGI est avéré, sur les moyens à mettre en œuvre pour le faire cesser. Le chef de service informe ensuite la formation spécialisée des décisions prises.

En cas de divergence sur la réalité du danger ou la façon de le faire cesser, la formation spécialisée compétente est réunie d'urgence, dans un délai n'excédant pas vingt-quatre heures. L'inspecteur du travail est informé de cette réunion et peut y assister. À défaut d'accord entre l'autorité administrative et la formation spécialisée sur les mesures à prendre et leurs conditions d'exécution, et après intervention obligatoire de l'inspecteur santé sécurité au travail, l'inspecteur du travail est obligatoirement saisi.

IV. Repères réglementaires relatifs à la prévention du risque lié à la présence d'amiante[23]

IV.1. Contenu du dossier technique amiante (DTA)

L'article R. 1334-26 du Code de la santé publique indique que le dossier technique amiante comporte :

- 1° la localisation précise des matériaux et produits contenant de l'amiante ainsi que, le cas échéant, leur signalisation ;
- 2° l'enregistrement de l'état de conservation de ces matériaux et produits ;
- 3° l'enregistrement des travaux de retrait ou de confinement de ces matériaux et produits et des mesures conservatoires mises en œuvre ;
- 4° les consignes générales de sécurité à l'égard de ces matériaux et produits, notamment les procédures d'intervention, y compris les procédures de gestion et d'élimination des déchets ;
- 5° une fiche récapitulative.

IV.2. Mise à jour du DTA

Le DTA est mis à jour :

- lors de toute **découverte**, dans ce cas l'arrêt immédiat des activités est nécessaire si les matériaux sont dégradés ;
- lors de la **surveillance périodique** des matériaux et produits contenant de l'amiante ;
- lors des **travaux** sur des matériaux et produits contenant de l'amiante ou susceptibles d'en contenir, notamment pour la liste B.

IV.3. Mise à disposition du DTA

L'article R. 1334-28 du Code de la santé publique précise que le dossier technique amiante, défini à l'article R. 1334-26, est tenu à la disposition des occupants de l'immeuble bâti concerné, des chefs d'établissement, des représentants du personnel et des médecins du travail lorsque l'immeuble comporte des locaux de travail.

Il ajoute que les propriétaires communiquent la fiche récapitulative du dossier technique amiante prévue à l'article R. 1334-26 aux occupants de l'immeuble bâti concerné ou à leur représentant et aux chefs d'établissement lorsque l'immeuble comporte des locaux de travail, dans un délai d'un mois à compter de sa date de constitution ou de mise à jour.

IV.4. Repérage des matériaux amiantés

Depuis le 1er janvier 2013, tous les repérages des matériaux et produits des listes A et B contenant de l'amiante doivent être réalisés conformément aux dispositions des arrêtés du 12 décembre 2012[24] [25].

IV.4.1. Matériaux de la liste A

Selon l'article R. 1334-20 du Code de la santé publique, le repérage des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante consiste à :

- 1° rechercher la présence des matériaux et produits de la liste A accessibles sans travaux destructifs ;
- 2° identifier et localiser les matériaux et produits qui contiennent de l'amiante ;
- 3° évaluer l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante.

À l'issue du repérage, un rapport de repérage est remis au propriétaire contre accusé de réception.

En fonction du résultat de l'évaluation de l'état de conservation, le rapport de repérage peut préconiser :

- 1° une évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante ;
- 2° des mesures d'empoussièrisme dans l'air ;
- 3° des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante.

Le repérage des matériaux de la **liste A** doit être réalisé depuis le 31 décembre 1999. Le rapport de repérage prévoit une surveillance périodique, a minima tous les trois ans.

IV.4.2. Matériaux de la liste B

Selon l'article R. 1334-21 du Code de l'environnement, le repérage des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante consiste à :

- 1° rechercher la présence des matériaux et produits de la liste B accessibles sans travaux destructifs ;
- 2° identifier et localiser les matériaux et produits qui contiennent de l'amiante ;
- 3° évaluer l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et leur risque de dégradation lié à leur environnement.

Lorsque la recherche révèle la présence de matériaux ou produits de la liste B, et si un doute persiste sur la présence d'amiante dans ces matériaux ou produits, un ou plusieurs prélèvements de matériaux ou produits sont effectués par la personne réalisant la recherche. Ces prélèvements font l'objet d'analyses selon les modalités définies à l'article R. 1334-24. À l'issue du repérage, la personne qui l'a réalisé établit un rapport de repérage qu'elle remet au propriétaire contre accusé de réception.

Si l'état de certains matériaux ou produits contenant de l'amiante est dégradé ou présente un risque de dégradation rapide, le rapport de repérage émet des recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes.

Le repérage des matériaux de la liste B doit être réalisé depuis le 31 décembre 2005. Un repérage complémentaire des nouveaux éléments de la liste B doit être effectué :

- lors de la mise à jour du DTA ;
- avant tous travaux impactant les matériaux de la liste B, ET avant tous travaux si la liste B n'est pas établie ;
- à l'occasion de la prochaine évaluation de l'état de conservation des matériaux de la liste A ;
- au plus tard depuis le 1er février 2021

V. Violences, discriminations, harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes au travail

V.1. Cadre législatif et réglementaire applicable

- [Loi n° 2019-828](#) du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique (titre V, chapitre 1, article 80) ;
- [Décret n° 2020-256](#) du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique ;
- [Arrêté du 17 mars 2021](#) portant application, dans les établissements relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du décret du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique ;
- [Circulaire du 9 mars 2018](#) relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique ;
- Charte de fonctionnement des dispositifs de signalement et de traitement des situations de la DGAFP[26].

V.2. Missions du référent de la formation spécialisée du CSA pour les actes de violence, discrimination, harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes au travail

Le plan d'action ministériel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes prévoit la désignation d'un référent pour les questions de violence, discrimination, harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes au travail désigné parmi les représentants du personnel.

Chaque établissement pourra, dans le cadre du dialogue social au sein de la formation spécialisée, identifier les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre.

Les missions du référent désigné parmi les représentants du personnel de la formation spécialisée pourront être les suivantes :

- être associé aux travaux pilotés par le service de prévention de l'établissement visant à évaluer les risques de violence, discrimination, harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes au travail au sein de l'établissement et à les intégrer au document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- être associé à l'identification des actions de prévention de ces risques, qui seront intégrées au programme annuel de prévention ;
- être associé aux actions de formation, de sensibilisation ou d'information de l'ensemble des personnels (dont l'encadrement) et des étudiants sur la thématique de ces risques ;

- orienter les personnels et les usagers auprès du dispositif existant dans l'établissement pour le signalement d'une situation de violence, discrimination, harcèlement ou agissement sexiste ;
- participer aux enquêtes de la formation spécialisée prévues à l'article 64 du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration, en lien avec des accidents de service ou des maladies imputables au service graves ou répétés consécutifs à des violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes, notamment pour apporter un appui méthodologique à la délégation d'enquête ;
- être associé au suivi du fonctionnement et au bilan du dispositif de signalement, de traitement et de suivi des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes mis en place au sein de l'établissement ;
- contribuer à l'enrichissement des plans d'action élaborés par les établissements ;
- pour les établissements hébergeant des structures partagées entre différentes tutelles ou employeurs, créer et entretenir des liens réguliers avec les différents référents de ces structures.

Le référent de la formation spécialisée bénéficie d'une formation prise en charge par l'établissement, ainsi que des moyens afférents nécessaires.

VI. Livre des références de l'ISST-IGÉSR (document d'auto-évaluation destiné aux établissements, version de décembre 2022)[27].

VI.1. Le chef d'établissement met en place une organisation de la prévention

VI.1.1. La liste des chefs de service avec leurs attributions dans le cadre des délégations qui leur sont consenties en matière de santé et sécurité au travail est formalisée.

VI.1.2. Des agents de prévention (conseillers et assistants de prévention) chargés d'assister et de conseiller le chef d'établissement et les chefs de service sont nommés aux différents niveaux le nécessitant (établissement, site, composante, unité, service, selon les cas) et forment un réseau structuré. Ils bénéficient d'une lettre de cadrage.

VI.1.3. Une surveillance médicale est assurée pour l'ensemble des personnels (titulaires, contractuels et stagiaires).

VI.1.4. Des formations spécialisées (d'établissement, de site ou de service) sont en place aux différents niveaux.

VI.1.5. Des registres de santé et sécurité au travail sont mis en place dans l'établissement et sont accessibles aux agents et usagers.

VI.1.6. Un registre spécial côté et ouvert au timbre de la formation spécialisée (pour le signalement des dangers graves et imminents) est ouvert et accessible aux représentants du personnel de la formation spécialisée.

VI.1.7. L'organisation de la prévention dans l'établissement fait l'objet d'une publication écrite qui porte sur la sécurité au travail et la protection de la santé physique et mentale des personnes exerçant une activité.

VI.1.8. Un rapport social unique comprenant des informations relatives à la santé, la sécurité et les conditions de travail est établi chaque année.

VI.1.9. Lorsque des personnes sont hébergées ou accueillies dans un établissement, des conventions précisent les mesures de prévention qui incombent à chacun des employeurs concernés.

VI.1.10. L'exécution de travaux dits « réglementés » par des jeunes d'au moins quinze ans et de moins de dix-huit ans, en situation de formation professionnelle, fait l'objet d'une déclaration de dérogation auprès de l'inspecteur santé et sécurité au travail compétent.

VI.1.11. L'établissement définit une procédure relative aux missions présentant des risques particuliers.

VI.2. L'établissement applique une démarche globale de prévention fondée sur l'évaluation a priori des risques professionnels

VI.2.1. Le chef d'établissement transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des agents réalisée dans chaque unité de travail.

VI.2.2. La mise à jour du document unique est effectuée au moins chaque année ainsi que lors de toute modification importante des conditions de travail ou de l'apparition de nouveaux risques (aménagement de postes, nouvelles technologies, etc.). Un exemplaire de chaque mise à jour annuelle doit être conservée pendant 40 ans.

VI.2.3. Un plan d'action opérationnel (personne ou service en charge du suivi, délai d'exécution et estimation du coût) est établi dans chaque unité de travail et à tous les niveaux de l'établissement. S'il y a lieu, le responsable de l'unité de travail informe l'échelon supérieur des mesures auxquelles il n'a pu donner suite ou qui ne relèvent pas de sa compétence.

VI.2.4. Un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail est établi notamment après analyse des plans d'action des unités de travail et du rapport social unique.

VI.2.5. Un plan de prévention est établi par écrit préalablement à toute intervention d'entreprise extérieure qui le nécessite.

VI.2.6. Un protocole de sécurité est établi pour les opérations de chargement et de déchargement le nécessitant.

VI.2.7. Pour toute opération de bâtiment ou de génie civil, le maître d'ouvrage s'assure de l'élaboration et de la communication du dossier de maintenance et du dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage.

VI.2.8. Les installations, équipements et expositions professionnelles concernés sont contrôlés selon les périodicités réglementaires. Les mesures correctives sont prises et leur traçabilité assurée.

VI.2.9. Le suivi, le contrôle et la traçabilité de l'application effective des mesures de prévention sont assurés. Une procédure interne en définit le cadre.

VI.2.10. Des outils de pilotage permettent à l'établissement le suivi des indicateurs en santé et sécurité au travail (autorisations réglementaires dans les domaines de l'expérimentation, organisation en sécurité incendie, etc.).

VI.3. Le dialogue social est notamment assuré par la consultation de la formation spécialisée

VI.3.1. La formation spécialisée se réunit au moins une fois par an.

VI.3.2. Le secrétaire de la formation spécialisée est consulté préalablement à la définition de l'ordre du jour.

VI.3.3. Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail est construit sur la base de l'analyse des risques professionnels et des informations relatives à la santé, à la sécurité et aux

conditions de travail contenues dans le rapport social unique. Il est soumis pour avis à la formation spécialisée.

VI.3.4. La formation spécialisée, après en avoir défini les conditions en séance, procède régulièrement à la visite des services relevant de son champ de compétence.

VI.3.5. La formation spécialisée procède à une enquête à l'occasion de chaque accident de travail, accident de service ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel, grave ou présentant un caractère répété.

VI.3.6. La formation spécialisée est consultée pour avis sur la teneur de tout document se rattachant à sa mission, et notamment sur les règlements et les consignes en matière de santé et de sécurité, sur les projets d'aménagement importants ainsi que sur les projets importants d'introduction de nouvelles technologies, sous réserve de la compétence du CSA.

VI.3.7. La formation spécialisée examine le rapport annuel du médecin du travail.

VI.3.8. La formation spécialisée prend connaissance des observations et suggestions figurant dans les registres santé et sécurité au travail.

VI.3.9. La formation spécialisée est informée des visites et de toutes les observations de l'inspecteur santé et sécurité au travail.

VI.3.10. La formation spécialisée coopère à la préparation des actions de formation des agents en matière d'hygiène et de sécurité et veille à leur mise en œuvre.

VI.3.11. Les projets élaborés et les avis émis par la FS sont portés par l'administration à la connaissance des agents et usagers dans un délai d'un mois.

VI.3.12. Le président de la FS informe, dans un délai de deux mois, par une communication écrite, chacun des membres de la formation des suites données aux propositions et avis de celle-ci.

VI.3.13. Les FS de site ou de service informent annuellement de leurs d'activités et résultats de la politique de prévention la FS du CSA auquel elles sont rattachées.

VI.3.14. Le règlement intérieur du CSA est arrêté après avoir reçu les propositions des FS de sites ou de service.

VI.4 L'information et la formation des agents sont assurées à tous les niveaux

VI.4.1. L'organisation de la prévention dans l'établissement est portée à la connaissance de l'ensemble des agents et des usagers.

VI.4.2. Les chefs de service bénéficient de formations leur permettant de disposer d'un socle minimal de connaissances en santé et sécurité au travail.

VI.4.3. Les consignes écrites et notices de sécurité relatives aux conditions d'exécution du travail ou aux dispositions en cas d'incendie ou d'accident sont portées à la connaissance des agents et des usagers.

VI.4.4. Une formation pratique et appropriée est organisée lors de l'entrée en fonction des agents (tout statut) et stagiaires, lors d'un changement de fonction, de technique, de locaux les exposant à des risques nouveaux, à la suite d'un accident de service grave ou répété ou ayant révélé l'existence d'un danger grave ou à la demande du médecin du travail.

VI.4.5. La liste des postes de travail présentant des risques particuliers est établie après avis du médecin du travail et de la formation spécialisée. Les agents en CDD, les agents temporaires et les stagiaires affectés à ces postes de travail bénéficient d'une formation renforcée.

VI.4.6. Le plan de formation de l'établissement prend en considération les formations obligatoires en matière de santé et de sécurité.

VI.4.7. Les autorisations et les habilitations réglementaires sont délivrées aux personnes désignées, formées et ne faisant pas l'objet d'une contre-indication établie par le médecin du travail. Leur validité est contrôlée.

VI.4.8. Une formation adaptée, renouvelée à chaque mandat, est assurée aux membres de la formation spécialisée.

VI.4.9. Les conseillers et assistants de prévention bénéficient d'une formation initiale, préalable à leur prise de fonction, et d'une formation continue.

VI.4.10. Un bilan annuel de la mise en œuvre du plan de formation est communiqué à la FS.

VI.5. L'établissement met en place une prévention médicale

VI.5.1. Le médecin du travail reçoit les informations nécessaires à l'exercice de ses missions.

VI.5.2. Le médecin du travail est informé dans les plus brefs délais par l'administration des déclarations d'accident et de maladie professionnelle.

VI.5.3. Les personnes en situation de handicap, les femmes enceintes, venant d'accoucher et allaitantes, les agents réintégrés après un congé de longue maladie ou de longue durée, les agents professionnellement exposés et les agents souffrant de pathologies particulières déterminées par le médecin du travail bénéficient d'une surveillance médicale particulière à une fréquence définie par le médecin du travail et ne pouvant excéder quatre ans, avec une visite intermédiaire par un professionnel de santé du service de médecine de prévention.

VI.5.4. L'administration est tenue d'organiser, sans en connaître le motif, une visite médicale avec le médecin du travail ou un membre de l'équipe pluridisciplinaire, pour les agents souhaitant en bénéficier.

VI.5.5. Les agents qui ne relèvent pas de la surveillance médicale particulière font l'objet d'une visite d'information et de prévention, au moins tous les cinq ans, par le médecin du travail, un collaborateur médecin ou un infirmier dans le cadre d'un protocole écrit.

VI.5.6. L'examen de la compatibilité du poste de travail avec l'état de santé de l'agent dont l'activité le nécessite est réalisé préalablement à l'exposition au risque. Les informations nécessaires sont transmises au médecin du travail.

VI.5.7. Le médecin du travail établit et met à jour périodiquement, en liaison avec l'agent de prévention et après consultation de la formation spécialisée, une fiche mentionnant la nature des risques professionnels et les effectifs des agents exposés.

VI.5.8. Le médecin du travail rédige chaque année un rapport d'activité transmis au chef d'établissement et à la formation spécialisée.

VI.5.9. Le médecin du travail consacre au moins un tiers du temps dont il dispose à sa mission en milieu de travail.

VI.5.10. Le médecin du travail est consulté sur les projets d'aménagement importants ainsi que sur les projets importants

d'introduction de nouvelles technologies.

VII. Annexes

Annexe 1 — Comité local d'intervention

Annexe 2 — Comité de prévention des risques psychosociaux

Annexe 3 — Guide sur les accidents de service et du travail

Annexe 4 — Guide sur les maladies professionnelles

[1] Ensemble des OSM [consultables](#) sur la page dédiée du site ministériel

[2] Dans la suite du document, lorsque l'expression « formation spécialisée » sera utilisée, il faudra lire « formation spécialisée ou comité social d'administration en l'absence de formation spécialisée ».

[3] Guide relatif aux [comités sociaux d'administration](#) et aux formations spécialisées de la fonction publique de l'État.

[4] [Arrêté du 25 mai 2023](#) relatif aux modalités d'utilisation du contingent annuel d'autorisations d'absence des membres des formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail des comités sociaux d'administration relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

[5] [Arrêté du 25 mai 2023](#) relatif aux modalités d'utilisation du contingent annuel d'autorisations d'absence des membres des formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail des comités sociaux d'administration relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

[6] Article 63 du décret n° 2020-1427.

[7] Article 64 du décret n° 2020-1427.

[8] [Décret n° 2023-106 du 16 février 2023](#) relatif à la représentation des usagers au sein des comités sociaux d'administration des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

[9] [Guide à destination des présidents d'université, des directeurs d'établissement d'enseignement supérieur et des référents défense et sécurité](#) (2016).

[10] [Guide de bonnes pratiques pour la sûreté dans espaces publics](#) (2021).

[11] Documents proposés en annexe de ces OSM.

[12] <https://www.anact.fr/analyser-le-travail-avec-la-methode-situation-probleme>.

[13] Conformément à l'article R. 4121-2 du Code du travail, outre sa mise à jour annuelle, le Duerp doit être mis à jour « lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail ».

[14] Rapport d'activité de l'inspection santé et sécurité au travail de l'enseignement supérieur, du sport et de la recherche 2021-2022.

[15] <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-utilisations-confinees-d-ogm-86419>

[16] Articles R. 4421-1 à R. 4427-5 du Code du travail

[17] [Décret n° 2020-647](#) du 27 mai 2020 relatif aux services de médecine de prévention dans la fonction publique de l'État.

[18] Direction générale de l'administration et de la fonction publique.

[19] [Guide pour la mise en place d'un service mutualisé de médecine de prévention](#).

[20] [Télécharger](#) le guide de déclaration AT/MP.

[21] <https://www.fonction-publique.gouv.fr/toutes-les-publications/guide-relatif-aux-comites-sociaux-dadministration-et-aux-formations-specialisees-de-la-fonction-publique-de-letat>.

[22] [Préconisations relatives au renforcement du réseau des assistants et conseillers de prévention dans la fonction publique de l'État](#).

[23] Code la santé publique, articles R. 1334-14 à R. 1334-29-9.

[24] [Arrêté du 12 décembre 2012](#) relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.

[25] [Arrêté du 12 décembre 2012](#) relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage.

[26] [Charte de fonctionnement des dispositifs de signalement et de traitement des situations de violences sexuelles, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes](#).

[27] <https://www.education.gouv.fr/media/68004/download>.

Annexe 1 — Comité local d'intervention

Mise à jour en décembre 2023

Dans le champ de la prévention des risques psychosociaux (RPS), le comité local d'intervention a pour but, au sein de l'établissement, de favoriser l'expression des difficultés rencontrées dans le travail, d'aider et accompagner l'administration dans la résolution d'une situation professionnelle difficile, et d'apporter un conseil adapté à la situation en orientant l'agent vers des spécialistes, pour un accompagnement personnalisé.

Missions

Les missions du comité local d'intervention sont individuelles et collectives :

- **Écouter** les agents ;
- **Orienter** vers et mettre en place, si besoin, un accompagnement personnalisé ;
- Contribuer à résoudre les problèmes rencontrés ;
- **Alerter** la formation spécialisée compétente et le comité de prévention des RPS (CP/RPS) de l'établissement ;
- Recourir le cas échéant à une procédure de signalement pour prises de mesures immédiates (en cas d'urgence ou de gravité) ;
- S'assurer de la protection des agents ayant signalé des situations graves relevant des RPS.

Fonctionnement

Après avis de la formation spécialisée du CSA de l'établissement, le comité local d'intervention définit ses missions, sa composition, son périmètre d'intervention, son mode de fonctionnement.

Les membres du comité local d'intervention sont tenus à l'obligation de discrétion professionnelle. L'anonymat des agents doit être respecté sauf autorisation expresse de ces derniers.

Composition

Le comité local d'intervention est placé sous la responsabilité du chef d'établissement.

Il est limité en nombre et peut être composé de manière pluridisciplinaire : directeur général des services, directeur des ressources humaines, médecin du travail, infirmière en santé au travail, psychologue, assistante sociale des personnels, conseiller et assistant de prévention.

Saisine

Tout personnel de l'établissement, titulaire ou non titulaire, rencontrant des difficultés d'ordre professionnel ou personnel, peut saisir le comité directement, ou par l'intermédiaire des représentants des personnels membres de la

formation spécialisée, sinon des organisations syndicales.
Il est important de rendre visible l'existence de ce comité, son accès et ses modalités de saisine.

Annexe 2 — Comité de prévention des risques psychosociaux

Mis à jour en décembre 2023

La mission du comité de prévention des risques psychosociaux (CP/RPS) est d'appuyer la direction et la formation spécialisée du CSA (FS du CSA) d'établissement pour la définition, la conduite et le suivi des actions de prévention des RPS, en associant l'ensemble des acteurs concernés. À chaque niveau de prévention, le CP/RPS procède à l'analyse des situations et élabore des propositions à destination de la direction et de la formation spécialisée.

Composition

Le CP/RPS est placé sous la responsabilité du chef d'établissement et présidé par son représentant. Il peut être composé ainsi : vice-président, directeur général des services, représentants des organisations syndicales, directeur des ressources humaines, médecin de prévention, infirmière, psychologue, assistante sociale, conseiller de prévention, représentant du comité local d'intervention, médiateur, expert, etc.

Fonctionnement

Après avis de la FS du CSA, il définit ses missions, sa composition, son périmètre d'intervention, son mode de fonctionnement.

Les membres du comité de prévention sont tenus à l'obligation de discrétion professionnelle. L'anonymat des agents doit être respecté sauf autorisation expresse de ces derniers.

Les membres du CP/RPS suivent une formation adaptée sur l'organisation du travail.

Prérogatives, champ d'activités

Le CP/RPS ne se substitue pas à l'autorité administrative, ni à la FS du CSA. Il alimente l'autorité administrative et la FS du CSA en réflexions, analyses et propositions d'action. Il assure également une permanence dans le suivi de la politique de prévention des RPS.

L'autorité administrative ou la formation spécialisée saisit ou informe le CP/RPS de toute décision de réaménagement, de réorganisation, d'introduction de nouvelle technologie, de nouvelles procédures, etc.

Le CP/RPS informe la FS du CSA, à chaque séance plénière, de son activité et de ses propositions d'action.

Le CP/RPS suit les actions touchant l'organisation du travail, les formations et les conditions de travail. Il propose une organisation pour intervenir aux trois niveaux de prévention :

— En prévention primaire : prévenir

- Le CP/RPS réalise ou met à jour au niveau l'état des lieux RPS de l'établissement à partir d'indicateurs (*document unique d'évaluation des risques - Duer, registres santé et sécurité au travail, arrêt maladie, absentéisme, turn-over, burnout, etc.*), et/ou d'une enquête sous forme de questionnaires, d'entretiens individuels et/ou de collectifs menés par des personnes qualifiées.
- À partir de l'état des lieux, le comité propose des mesures préventives générales concernant par exemple *l'organisation des services, le mode de direction et d'encadrement, la définition des responsabilités et des missions de chacun, l'adéquation entre l'agent et son poste de travail, la charge de travail, les réunions de collectifs de travail (conseils de laboratoire, réunion de service, etc.), les formations, le mode d'évaluation individuelle et collective (organisation du travail, objectifs du service, mode de collaboration, etc.), les systèmes de reconnaissance (évolution de carrière, promotion, primes), les notices de postes à risques particuliers, les fiches de postes et les fiches de prévention des expositions (pénibilité au travail).*
- Dans un service particulier (*composante, direction, laboratoire ou service, direction, département, etc.*), le comité propose des modalités de prévention et de prise en charge en fonction des problématiques identifiées, à destination de la direction et du CHSCT.

— En prévention secondaire : protéger

Le CP/RPS propose des actions de formation à la gestion du personnel touchant notamment à l'organisation du travail en lien avec les problématiques d'encadrement.

— En prévention tertiaire : réparer

Le CP/RPS définit et favorise la mise en place des modalités d'accompagnement médico-psychologique des personnes (*dispositif d'écoute ou communauté d'intervention, etc.*). Il établit un cahier des charges qui sera présenté pour avis à la FS du CSA de l'établissement.

Annexe(s)

↳ [Annexe 3 — Guide sur les accidents de service et du travail](#)

↳ [Annexe 4 — Guide sur les maladies professionnelles](#)

Guide sur les accidents de service et du travail¹

À l'attention des personnels relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



L'accident de service, de travail ou de trajet, qu'est-ce que c'est ?

L'accident résulte d'un événement, d'un fait déterminé à caractère soudain, provoquant une atteinte à l'état de santé constatée par une ou des lésions physiques et/ou psychiques.

Le terme **accident de travail** s'emploie pour les agents non titulaires. Il répond aux mêmes caractéristiques et qualifications que **l'accident de service**, qui concerne lui les fonctionnaires titulaires. L'accident de travail diffère de l'accident de service par les modalités de déclaration et de prise en charge.

L'accident de travail ou de service doit avoir lieu dans l'exercice ou **à l'occasion de l'exercice de vos fonctions** et/ou lors de toute activité constituant le prolongement normal du service, **quelle qu'en soit la cause**.

L'**accident de trajet** survient au cours du trajet, aller comme retour : entre votre domicile et le ou les lieux où vous exercez votre activité professionnelle, et entre le ou les lieux de travail et le lieu où vous prenez habituellement vos repas ; ce trajet peut être détourné pour faire face aux obligations de la vie courante.



Comment déclarer un accident ?

1. Prévenir votre employeur et recevoir un certificat de prise en charge

Vous, ou une autre personne en cas d'empêchement de votre part, devez informer le plus rapidement possible votre supérieur hiérarchique direct.

Vous pouvez demander à votre supérieur hiérarchique un « certificat de prise en charge » des frais afin d'en éviter l'avance auprès des prestataires de santé. Ils seront directement réglés aux différents prestataires par l'administration si l'accident est reconnu imputable au service.

Ce certificat de prise en charge n'engage pas l'administration quant à l'imputabilité de l'accident. En conséquence, s'il s'avère après instruction du dossier que l'accident n'est pas reconnu imputable au service, vous devrez régler les frais engagés directement aux prestataires de santé puis en réclamer le remboursement au titre de l'assurance maladie auprès de votre caisse de sécurité sociale.



En l'absence de certificat de prise en charge, les frais que vous avez engagés vous seront remboursés sur présentation des feuilles de soins et des ordonnances originales. **Vous ne devez pas envoyer vos demandes de remboursement à votre caisse de sécurité sociale ou à votre mutuelle. La carte vitale ne doit pas être utilisée.**

¹ Guide élaboré dans le cadre des travaux de l'instance ministérielle de dialogue social (groupe de travail et plénière CHSCT MESR).

2. Vous rendre chez un médecin pour faire constater les lésions

Le médecin doit établir un « **certificat médical initial** » indiquant la **nature** et le **siège** des lésions résultant de l'accident ainsi que, s'il y a lieu, établir un **avis d'arrêt de travail** précisant sa durée et les soins afférents. Ce certificat médical initial doit être établi dans les **meilleurs délais**, de préférence le jour même ou le lendemain de la date de l'accident (et, en tout état de cause, obligatoirement dans les deux ans suivant l'accident sous peine d'irrecevabilité de votre dossier).

3. Transmettre à votre employeur votre déclaration d'accident qui comportera a minima le formulaire de déclaration, le certificat médical initial et le cas échéant l'avis d'arrêt de travail

Pour les personnels fonctionnaires, un modèle de déclaration est disponible sur le site du ministère chargé de la fonction publique à l'adresse suivante : https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/temps_de_travail_et_conges/20190221-Declaration-AS.pdf.

Votre employeur doit transmettre une copie de cette déclaration au service de médecine de prévention ; une visite médicale pourra vous être proposée.

Cas particuliers :

Pour certaines situations d'accidents, notamment :

- **les agressions**, vous pouvez en cas de besoin demander le bénéfice de la protection fonctionnelle à votre employeur ;
- **les accidents de travail ou de service sans lésions apparentes mais avec un risque de lésions différées** (expositions aux agents chimiques CMR, radiations, agents biologiques, etc.), il est important de garder la traçabilité des expositions accidentelles (registre infirmier, registre de santé et sécurité au travail, etc.).

En cas d'accident grave ou à caractère répété, une enquête peut être confiée à la **formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du CSA** sur les facteurs de risques professionnels pouvant être à l'origine de l'accident.

Données à caractère médical :

Les gestionnaires administratifs ont l'obligation de faire preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

Les pièces médicales nécessaires à l'instruction de votre dossier doivent être transmises sous plis portant la mention « secret médical », directement par vos soins, au service chargé de la gestion des accidents de service ou du travail et des maladies professionnelles.

Imputabilité de l'accident

Tout accident intervenu sur le lieu d'exercice des fonctions (y compris au domicile en cas de télétravail) et sur le temps de travail est **présumé imputable au service**, sauf en cas de faute personnelle d'un agent, ou de circonstances particulières permettant de détacher l'accident du service (voir procédure en annexe).

À noter : **l'accident de trajet ne bénéficie pas de la présomption d'imputabilité** ; il appartient donc à l'agent d'apporter des précisions à son employeur pour que ce dernier puisse reconnaître l'accident de trajet (horaires de travail, plan de l'itinéraire domicile-travail, témoignages, etc.).

Quelles sont les conséquences de la reconnaissance de l'imputabilité au service de l'accident ?

Cette reconnaissance vous permet de bénéficier :

- 1.** d'un congé rémunéré à plein traitement (congé pour invalidité temporaire imputable au service Citis pour les fonctionnaires), sans jour de carence, jusqu'à ce que vous soyez en état de reprendre votre service (ou jusqu'à votre mise à la retraite pour les fonctionnaires titulaires) ;
- 2.** de la **prise en charge des honoraires médicaux** et des **frais directement entraînés par l'accident** ;
- 3.** le cas échéant, de l'**indemnisation des séquelles** résultant de votre accident de service sous certaines conditions ;
- 4.** le cas échéant, de l'**aménagement**, de l'**adaptation** de votre **poste de travail** ou d'un éventuel **reclassement**.

Lorsqu'un accident semble guéri ou consolidé, la **rechute** éventuelle peut être prise en charge dans les mêmes conditions que l'accident de service, de travail ou de trajet et selon la même procédure de reconnaissance.

Vous êtes contractuel

Vous bénéficiez, en cas d'accident de travail, d'un congé pendant toute la période d'incapacité de travail précédant la guérison complète ou la consolidation de la blessure.

Dans tous les cas, vous devez déclarer votre accident à votre établissement.

Selon votre situation, la procédure diffère :

- contractuel recruté ou employé à **temps complet** ou sur **un contrat d'une durée supérieure à un an**, l'instruction et la prise en charge de votre accident seront assurées par **votre établissement** ;
- contractuel recruté ou employé à **temps incomplet** ou sur **un contrat à durée déterminée d'une durée inférieure à un an**, votre établissement se chargera de transmettre les pièces utiles à la **caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)** territorialement compétente.

INFORMATIONS, CONTACTS ET SITES UTILES



Outre votre supérieur hiérarchique direct, vous pouvez contacter le service chargé de la gestion des ressources humaines et/ou de la gestion des accidents de service, du travail et des maladies professionnelles.

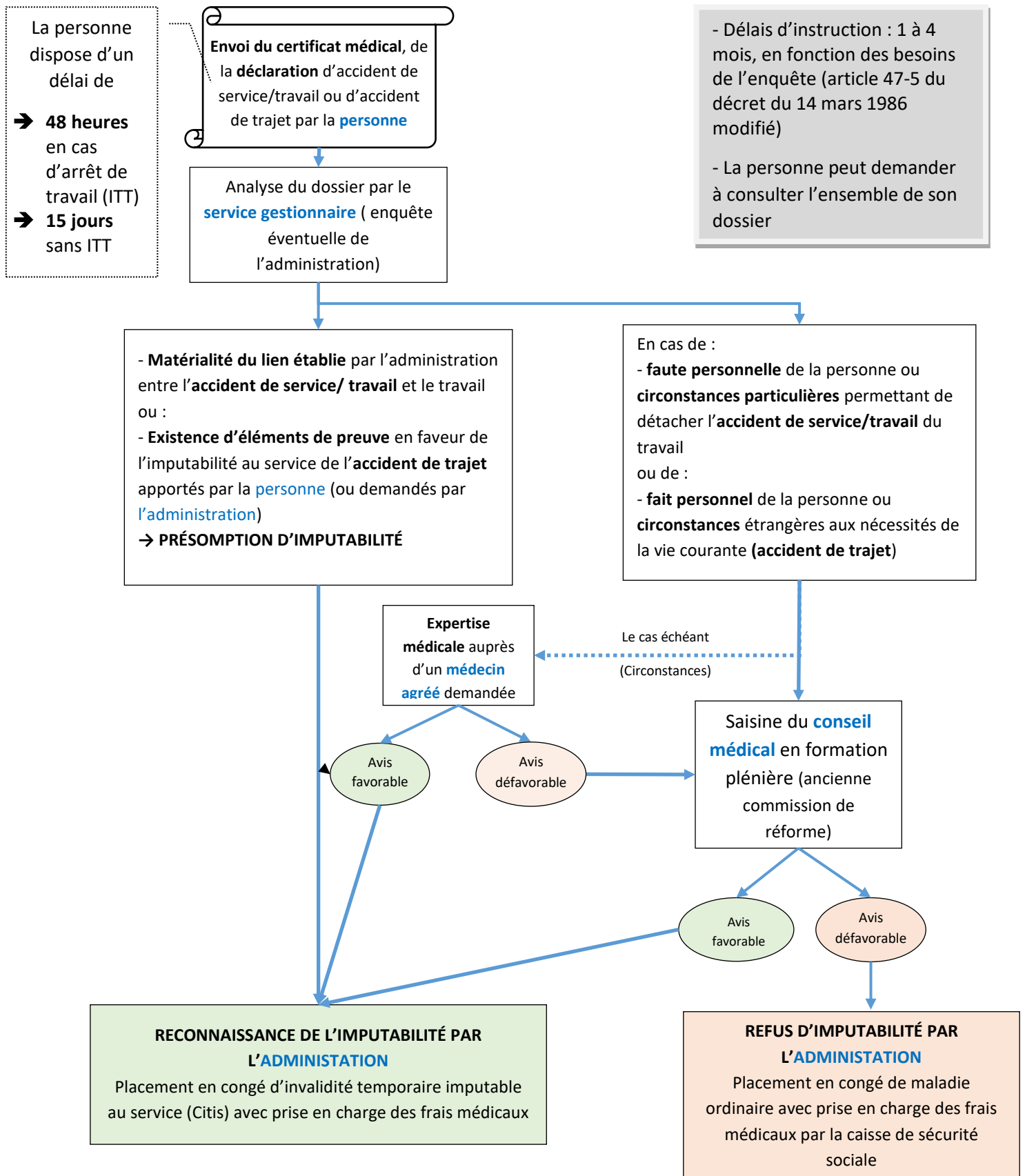
(Préciser la localisation du service, le cas échéant, en fonction du niveau de gestion des dossiers)

Nom du service / téléphone / adresse / adresse mail

Textes applicables :

- Code général de la fonction publique : articles L. 822-18 à L. 822-25
- Code de la recherche : articles L. 412-4 et L. 431-6
- Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État
- Décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime des congés de maladie
- Circulaire sur la protection sociale des doctorants du 13 septembre 1999

Procédure de traitement de la demande d'accident de service/travail ou de trajet



Voies et délais de recours :

- La décision prise par l'administration quant à l'imputabilité au service de l'accident peut faire l'objet d'un recours administratif gracieux adressé à l'auteur de la décision et/ou hiérarchique, adressé dans ce cas au supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.
- La décision peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès d'un tribunal administratif.
- L'ensemble de ces recours s'exerce dans les conditions des articles L. 410-1 à L. 411-7 du Code des relations entre le public et l'administration.

Guide sur les maladies professionnelles¹

À l'attention des personnels relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Une maladie professionnelle, qu'est-ce que c'est ?

La maladie professionnelle se distingue de l'accident du travail en ce qu'elle résulte d'**une exposition plus ou moins prolongée à un risque qui existe lors de l'exercice habituel de l'activité professionnelle.**

Certaines maladies peuvent apparaître un long délai après l'exposition (certaines maladies liées à l'amiante peuvent par exemple être reconnues quarante ans après l'exposition).

On distingue :

- les maladies professionnelles **inscrites aux tableaux** annexés au Code de la sécurité sociale, pour lesquelles des critères de reconnaissance sont définis : **désignation de la maladie, délai de prise en charge, durée d'exposition minimale au risque et travaux susceptibles de provoquer cette maladie.**
Les tableaux des maladies professionnelles sont consultables sur le [site de l'INRS](#).
- les maladies non désignées dans les tableaux des maladies professionnelles, qualifiées de « **maladies hors tableau** ».



Comment déclarer une maladie professionnelle ?

1. Vous rendre chez un médecin pour faire constater les lésions

Le médecin doit établir un « **certificat médical initial** » indiquant la **nature** de la **maladie** et le **siège des lésions** résultant de l'affection dont vous souffrez, le lien possible entre cette pathologie et votre activité ainsi que, s'il y a lieu, établir un **avis d'arrêt de travail** précisant sa durée et les soins afférents. Ce certificat médical doit être établi dans les meilleurs délais.

2. Prévenir votre employeur

Vous, ou une autre personne en cas d'empêchement majeur de votre part, devez informer le plus rapidement possible votre supérieur hiérarchique direct, de préférence par voie électronique, de vive voix ou par téléphone.

3. Transmettre à votre employeur votre déclaration qui comportera a minima le formulaire de déclaration et le certificat médical initial et, le cas échéant, l'avis d'arrêt de travail

Pour les personnels fonctionnaires, un modèle de déclaration est disponible sur le site du ministère chargé de la fonction publique à l'adresse suivante : https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/temps_de_travail_et_conges/20190221-Declaration-MP.pdf.

¹ Guide élaboré dans le cadre des travaux de l'instance ministérielle de dialogue social (groupe de travail et plénière CHSCT MESR).

Votre déclaration doit être obligatoirement transmise dans un **délai de deux ans à compter de la date de constatation médicale de la maladie** ou, le cas échéant, de la date à laquelle vous avez été informé par un certificat médical du lien possible entre votre maladie et votre activité professionnelle.

Votre employeur transmettra une copie de cette déclaration au service de médecine de prévention ; une visite médicale pourra vous être proposée.

Données à caractère médical :

Les gestionnaires administratifs ont l'obligation de faire preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

Les pièces médicales nécessaires à l'instruction de votre dossier doivent être transmises sous plis portant la mention « secret médical », directement par vos soins, au service chargé de la gestion des accidents de service ou du travail et des maladies professionnelles.

En cas de maladie professionnelle grave ou à caractère répété, une enquête est réalisée par la **formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du CSA** pour rechercher les facteurs de risques professionnels pouvant être à l'origine de cette maladie dans une démarche de prévention.

Imputabilité de la maladie professionnelle : conditions

Toute maladie **désignée par un tableau** de maladies professionnelles et qui répond aux conditions mentionnées dans ce tableau est **présumée imputable au service**. Il revient au **médecin du travail** d'apprécier si l'ensemble des conditions du tableau sont remplies et d'en informer l'administration.

Lorsque l'ensemble des conditions inscrites au tableau ne sont pas remplies, ou pour les maladies hors tableau, vous devez apporter la **preuve de l'existence d'un lien de causalité entre votre activité professionnelle et la maladie** dont vous êtes atteint. Dans certains cas, l'administration pourra diligenter une expertise médicale pour pouvoir se prononcer sur la reconnaissance de l'imputabilité au service (voir procédure en annexe) et soumettre votre dossier au conseil médical plénier.

Quelles sont les conséquences de la reconnaissance de l'imputabilité de votre maladie ?

Cette reconnaissance vous permet de bénéficier :

- 1.** d'un **congé rémunéré à plein traitement (congé pour invalidité temporaire imputable au service Citis pour les fonctionnaires)**, sans jour de carence, jusqu'à ce que vous soyez en état de reprendre votre service (ou jusqu'à votre mise à la retraite pour les fonctionnaires titulaires) ;
- 2.** de la **prise en charge des honoraires médicaux** et des **frais directement entraînés par la maladie** ;
- 3.** le cas échéant, de l'**indemnisation des séquelles** résultant de votre maladie sous certaines conditions ;
- 4.** le cas échéant, de l'**aménagement**, de l'**adaptation** de votre **poste de travail** ou d'un éventuel **reclassement**.

Lorsqu'une maladie professionnelle semble guérie ou consolidée, une **rechute** éventuelle peut être prise en charge dans les mêmes conditions que la maladie professionnelle et selon la même procédure de reconnaissance.

Vous êtes contractuel

Vous bénéficiez, en cas de maladie professionnelle, d'un congé pendant toute la période d'incapacité de travail précédant la guérison complète ou la consolidation de votre état de santé.

Dans tous les cas, vous devez déclarer votre accident à votre établissement.

Selon votre situation, la procédure diffère :

- contractuel à **temps complet** ou sur **un contrat d'une durée supérieure à un an**, l'instruction et la prise en charge de votre maladie seront assurées par votre établissement ;
- contractuel à **temps incomplet** ou sur **un contrat à durée déterminée d'une durée inférieure à un an**, votre établissement se chargera de transmettre les pièces utiles à la **caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)** territorialement compétente.

INFORMATIONS, CONTACTS ET SITES UTILES



Outre votre supérieur hiérarchique direct, vous pouvez contacter le service chargé de la gestion des ressources humaines et/ou de la gestion des accidents de service, du travail et des maladies professionnelles.

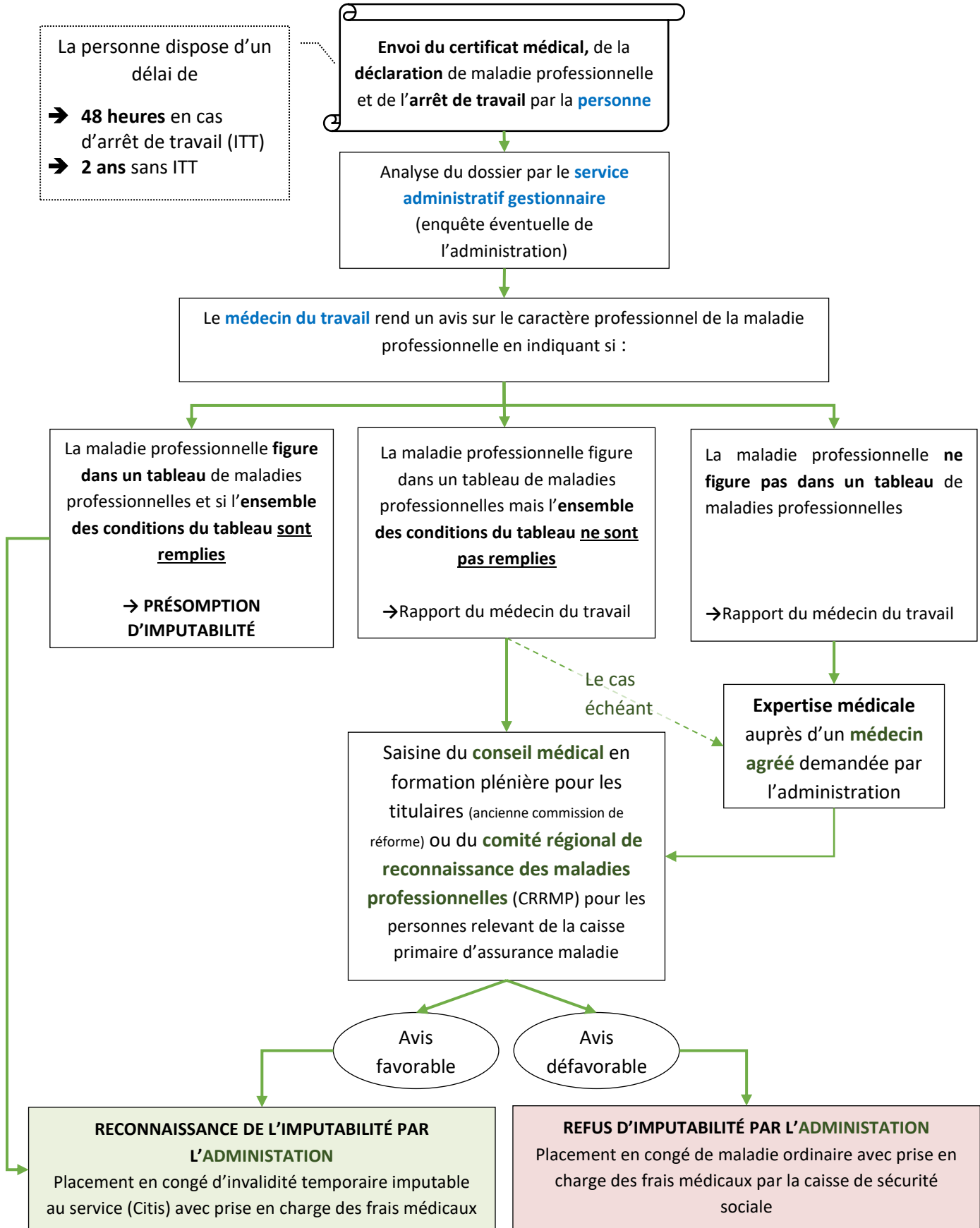
(Préciser la localisation du service, le cas échéant, en fonction du niveau de gestion des dossiers)

Nom du service / téléphone / adresse / adresse mail

Textes applicables :

- Code général de la fonction publique : articles L. 822-18 à L. 822-25
- Code de la recherche : articles L. 412-4 et L. 431-6
- Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État
- Décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime des congés de maladie
- Circulaire sur la protection sociale des doctorants du 13 septembre 1999
- Livre IV des parties législatives et réglementaires du Code de la sécurité sociale

Procédure de traitement de la déclaration de **maladie professionnelle**



À noter :

- Délais d'instruction (article 47-5 du décret du 14 mars 1986 modifié) : **2 à 5 mois**, en fonction des besoins de l'enquête.
- La personne peut demander à consulter l'ensemble de son dossier.

Voies et délais de recours :

- La décision prise par l'administration quant à l'imputabilité au service de l'accident peut faire l'objet d'un recours administratif gracieux adressé à l'auteur de la décision et/ou hiérarchique, adressé dans ce cas au supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.
- La décision peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès d'un tribunal administratif.
- L'ensemble de ces recours s'exerce dans les conditions des articles L. 410-1 à L. 411-7 du Code des relations entre le public et l'administration.

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'Institut national universitaire Jean-François-Champollion à Albi (groupe III)

NOR : ESRD2406428A

→ Arrêté du 28-2-2024

MESR - DE SE 1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 28 février 2024, Hélène Calmes, membre du corps des ingénieurs de recherche, est nommée dans l'emploi de directrice générale des services (DGS) de l'Institut national universitaire Jean-François-Champollion à Albi (groupe III), du 1er mars 2024 au 29 février 2028.

Nomination

Administratrice provisoire de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Créteil au sein de l'université de Créteil

NOR : ESRS2405846A

→ Arrêté du 13-3-2024

MESR - MENJ - Dgesip A1-3

Par arrêté de la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 13 mars 2024, Sophie Renaut, professeure agrégée de lettres classiques, est nommée en qualité d'administratrice provisoire de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Créteil au sein de l'université de Créteil jusqu'à la date de nomination d'un nouveau directeur.

Jury de diplôme

Nomination de membres de jury national du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

NOR : ESRS2405910A

→ Arrêté du 22-2-2024

MESR - Dgesip A1-3

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 22 février 2024, sont nommés membres de jury national du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), à compter de la session 2024 et, outre le commissaire du Gouvernement, pour une durée de quatre ans :

- Jean-Luc Rossignol, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, président ;
- Dominique Jourde, expert-comptable, vice-président ;
- Fabrice Bien, professeur ;
- Jennifer Boutant, maîtresse de conférences ;
- Caroline Tahar, maîtresse de conférences ;
- Sylvie Michel, maîtresse de conférences ;
- Karima Bouaiss, professeure agrégée ;
- Frédéric Ledouble, expert-comptable ;
- Amal Taour Alvès, commissaire aux comptes, experte-comptable ;
- Audrey Vesque, commissaire aux comptes, experte-comptable ;
- Angélique Courtade-Benlian, directrice de comptabilité.

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées (Grenoble INP-Ensimag)

NOR : ESRS2405746V

→ Avis

MESR - Dgesip A1-5

Les fonctions de directeur ou de directrice de l'École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble INP-Ensimag sont déclarées vacantes à compter du 1er juillet 2024.

Conformément aux dispositions de l'article 14 du décret n° 2007-317 du 7 mars 2007 modifié relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école. Le directeur d'école est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil. Le mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, devront parvenir dans un délai de trois semaines (date de La Poste faisant foi) à compter de la parution du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble, 46 avenue Félix-Viallet, 38031 Grenoble Cedex 1, ou à la direction générale des services par courriel à l'adresse : dgs@grenoble-inp.fr, et à l'attention de Monsieur l'administrateur général de Grenoble INP-UGA.

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - sous-direction stratégie et qualité des formations - département qualité et reconnaissance des diplômes (Dgesip A1-5) – 1 rue Descartes, 75231 Paris Cedex 5 – et par courrier électronique à : dgesipa1-5-nomination@enseignementsup.gouv.fr.

Conseils, comités, commissions

Remplacement de membres élus de sections et de commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR2406955V

→ Avis

MESR - DGRI SPFCO B2

Les sièges suivants sont à pourvoir pour les sections et les commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique mentionnées ci-dessous :

Section 8. Micro- et nanotechnologies, micro- et nanosystèmes, photonique, électronique, électromagnétisme, énergie électrique

1 siège – Collège A2

Section 16. Chimie et vivant

1 siège – Collège B1

Section 22. Biologie cellulaire, développement, évolution-développement

1 siège – Collège B1

Section 23. Biologie intégrative des organismes photosynthétiques et des micro-organismes associés

1 siège – Collège A1

Section 25. Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie

1 siège – Collège C

Commission interdisciplinaire 50. Gestion de la recherche

1 siège – Collège A

2 sièges – Collège B

Commission interdisciplinaire 51. Modélisation mathématique, informatique et physique pour les sciences du vivant

1 siège – Collège B

Commission interdisciplinaire 52. Environnements sociétés : du savoir à l'action

2 sièges – Collège A

3 sièges – Collège B

Commission interdisciplinaire 53. Sciences en société : production, circulation et usages des savoirs et des technologies

1 siège – Collège A

2 sièges – Collège B

Commission interdisciplinaire 54. Phénomènes fondamentaux et propriétés collectives du vivant : développements instrumentaux, expériences et modèles physiques

1 siège – Collège B

Commission interdisciplinaire 55. Sciences et données

1 siège – Collège B

Les candidatures doivent être établies en un fichier unique incluant le formulaire de déclaration de candidature correspondant annexé au présent avis, avec signature manuscrite, accompagnées d'un curriculum vitae et, le cas échéant, de la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récentes. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne doit pas excéder 10 pages.

Pour le remplacement des membres élus des commissions interdisciplinaires, les candidats doivent appartenir à une instance du Comité national de la recherche scientifique.

Elles doivent obligatoirement parvenir au secrétariat général du Comité national, soit par courriel (sgcn.secretariat@cnr.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCN, 3, rue Michel-Ange - 75016 Paris) **avant le 11 avril 2024 à 18 h 00.**

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

- pour les sections : https://www.cnr.fr/comitenational/sieges_vacants/sections/Annexe_Section.pdf ;
- pour les commissions interdisciplinaires : https://www.cnr.fr/comitenational/sieges_vacants/cid/Annexe_CID.pdf.

Annexe(s)

📄 [Annexe — Déclaration de candidature à une section du Comité national](#)

📄 [Annexe — Déclaration de candidature à une commission interdisciplinaire](#)



COMITE NATIONAL DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ANNEXE (1)
DÉCLARATION DE CANDIDATURE A UNE
SECTION DU COMITÉ NATIONAL

IMPORTANT : Joindre dans un fichier unique le formulaire de déclaration de candidature, un curriculum vitae et, le cas échéant, la liste des travaux et productions scientifiques les plus récents. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne doit pas excéder 10 pages.

(1) Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/sections/Annexe_Section.pdf.
Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle.

Numéro de la section	Collège
Intitulé de la section		
Nom d'usage		
Nom de naissance		
Prénoms		
Date de naissance		
Grade et échelon actuels		
Organisme d'appartenance		
Avez-vous déjà été membre d'une section du Comité national ?		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
		De	à
Êtes-vous membre du Conseil national des universités (hors disciplines médicales, odontologiques) ?		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre d'une commission scientifique spécialisée de l'Inserm ?		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre du Conseil scientifique de l'Inserm ou du CNRS ?		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre d'un des jurys de concours nationaux d'agrégation au titre de l'année en cours (disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion) ?		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre de l'équipe de direction d'un institut du CNRS (directeur et directeur adjoint) ?		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Adresse professionnelle			
Unité	Laboratoire
Service		
Numéro	Rue
Code postal	Ville
Téléphone	Numéro du poste
Courriel		
Adresse personnelle			
Numéro	Rue
Code postal	Ville
Téléphone	Mobile
Courriel		
Fait à	, le
		Signature

Dans la mesure où vous seriez élu(e), où désiriez-vous que soi(en)t expédié le(s) :

- Courrier(s) : Adresse personnelle professionnelle
- Paquet(s) : Adresse personnelle professionnelle

Je m'oppose à l'utilisation commerciale des données qui me concernent : OUI

Les données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi Informatique et Libertés (n° 78-17) du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, vous pouvez vous adresser par écrit ou sur place au secrétariat général du Comité national, 3, rue Michel-Ange, 75794 Paris Cedex 16.



COMITE NATIONAL DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ANNEXE ⁽¹⁾
**DÉCLARATION DE CANDIDATURE À UNE
COMMISSION INTERDISCIPLINAIRE**

IMPORTANT : Joindre dans un fichier unique le formulaire de déclaration de candidature, un curriculum vitae et, le cas échéant, la liste des travaux et productions scientifiques les plus récents. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne doit pas excéder 10 pages.

(1) Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/cid/formcand.htm.
Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle.

Pour candidater dans une commission interdisciplinaire, il faut être membre d'une instance du Comité national.

Numéro de la CID

Collège

Intitulé de la CID

Nom d'usage

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Grade et échelon actuels

Organisme d'appartenance

Instance du Comité national dans laquelle vous siégez

Fait à

, le

Signature

Je m'oppose à l'utilisation commerciale des données qui me concernent : OUI

Les données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi Informatique et Libertés (n° 78-17) du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, vous pouvez vous adresser par écrit ou sur place au secrétariat général du Comité national, 3, rue Michel-Ange, 75794 Paris Cedex 16.